42e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 50 10 DÉCEMBRE 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr
	Édition partielle	12 fr
ÉTRANGER	Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 3 décembre.	

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Un martyr catholique russe au XVIIe siècle. 785. — II. Entre Patriarches orientaux, 786. — III. Loi organique de l'Eglise orthodoxe de Grèce, 789. — IV. Russie et Saint-Siège, 790. — V. L'esprit eucharistique dans la vie du prêtre, 793. — VI. La mort de Diderot, 795.

L'« Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : abbé Henri Bouvier, 799 ; Gustave Gautherot, 800.

PRÉDICATION

Il n'y en a pas dans le présent n°.

JURISPRUDENCE

Précis de droit successoral (*suite* : voir les nos des 26 février et 14 mai). — Section 2 : Du partage (*suite*), 225. Section 3 : Retrait successoral, 226. — TROISIÈME PARTIE : LÉGISLATION FISCALE, 226, — Ch. I : Des déclarations de succession. 227. Section 1 : Lieu, délai, forme et souscripteurs, 227. Section 2 : Contenu de la déclaration ; bases d'évaluation, 230. Section 3 : Déduction du passif, 235. — Ch. II : Contrôle des déclarations ; sanctions, 237. Section 1 : Vérification, présomptions et mesures diverses, 237.

En vente à nos Bureaux

POUR ÉTRENNES DANS TOUS LES MILIEUX : Abbé Fournier, **Petite Histoire de ma Religion.** In-12 de 160 p., sous couverture parcheminée, *franco* 1 f. 50. — *Pour la France :* 10 ex. *franco* poste 12 f. 50. Par colis postaux : 3 kg (30 ex.) : en gare 33 fr. 90, à domicile 34 f. 50 ; 5 kg (52 ex.) : en gare 57 f. 50, à dom 58 f. 10 ; 10 kg (105 ex.) : en gare 114 f. 80, à dom. 115 f. 40. — *Pour l'Etranger :* même par quantité, le prix de l'exemplaire *franco* est de 1 fr. 50.

POUR CADEAUX A DES JEUNES FILLES CHRÉTIENNES : Abbé Eug. Martin, **La Chambre de la jeune fille.** In-12 carré de 240 p., *franco* 2 f. 75, Etranger 3 f. 60.

POUR LES FÊTES DE NOEL ET DE LA SAINTE-ENFANCE : Henry Verceil, **Les petits Prédicateurs de l'Enfant Jésus,** et **Deux Saynètes enfantines pour les fêtes de Noël.** Chaque brochure, 0 f. 50 *franco*.

Du même : **Douze Saynètes et Dialogues enfantins,** à l'usage des Maisons d'éducation, des Catéchismes et des Familles. — Brochure in-12 de 104 p., *franco* 1 f. 50.

PETIT COURRIER

Q. — L'*Ami* pourrait-il m'indiquer un livre de médecine des plus récents traitant de la maladie terrible de la *lèpre,* son origine, ses symptômes, son développement, son traitement ?

R. — La question de la lèpre a été étudiée ici, 1901, p. 1049-1051, et 1903, p. 81-86, d'après surtout le travail du Dr dom Sauton. Dom Sauton, autrefois chez Naud, est aujourd'hui chez Masson, Paris, boulev. St-Germain, 120, à 25 f. — Voir de plus, à la même librairie, 3 ou 4 volumes, assez pittoresques, de Zambaco Pacha. *Voyages chez les lépreux,* 9 f., *Les Lépreux ambulants de Constantinople,* in-4o, 100 f., *L'hérédité de la lèpre,* 2 f 50 et le fascicule IV, à 40 f., du *Nouveau Traité de Médecine* publié sous la direction des professeurs Roger, Widal, Teissier.

Q. — A quelle librairie pourrais-je trouver l'ouvrage de l'abbé Jules Tournier intitulé : *Le Cardinal Lavigerie d'après sa correspondance ?*

R. — In 8, 12 f., Paris, Perrin (thèse présentée à la Sorbonne pour le doctorat ès lettres, cf. *Ami* 1913, p. 801) Voir de plus, sur cette question, les nécessaires compléments apportés par Mgr Baunard, *Ami* 1914, p. 705 709.

Q. — J'ai le projet de prochaines conférences sur l'Eglise et l'Etat. Je vous serais bien reconnaissant de me donner sur ce sujet des renseignements bibliographiques.

R. — Cardinal Tarquini, *Principes du droit public de l'Eglise,* 7 f. ; cardinal Satolli, *Principes du droit public des Concordats,* 15 f. ; Liberatore, *Droit public de l'Eglise,* 15 f., Paris, Téqui ;

— Chénon, *Le rôle social de l'Eglise*, 15 f., Bloud. — Les divers côtés de la question et les applications pratiques qui ont été faites des principes à travers les âges ont été ici l'objet de nombreuses études.

Q. — Existe-t-il une Histoire ancienne des peuples de l'Orient (Juifs et ceux qui ont été en contact avec les Juifs) écrite en rapport avec la Bible ? Desnoyers a-t-il continué son ouvrage ? Je voudrais quelque chose d'assez complet. (Je suis professeur).

R. — Ce que nous avons de meilleur en ce moment sur ce sujet, en dehors de la grande *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient* de Maspero (à tendances rationalistes) que vous connaissez certainement, c'est l'ouvrage de l'abbé Vandervorst : *Israël et l'Ancien Orient*, Bruxelles, librairie Dewit, 53 rue Royale (1915). Voir le compte rendu dans *Ami* 1921, p. 187 8

Desnoyers continue sa grande *Histoire d'Israël*, mais n a pas fait paraître d'autre volume depuis celui qu'il a consacré à la période des Juges.

Q. — Quel livre de méditations conseillez-vous pour nos petits Scolastiques, futurs missionnaires et religieux ? Le Directeur prétend n'avoir jusqu'ici rien trouvé qui aille bien pour ses enfants de Cinquième en Première.

R. — Nous ne savons pas ce que désire votre Directeur. Même les meilleurs livres de méditations (comme de prédication) exigent un travail d adaptation pour être absolument appropriés au milieu auquel on les applique. Nombre de nos confrères dans ce cas s'arrangent fort bien de méditations sur la vie de N.-S., comme le P. Suau, chez de Gigord, M. Caron, chez Haton, le P. Boussac, chez Téqui, et de tant d'autres bons recueils comme le P. de Nadaillac, chez Beauchesne ; Girard, chez Beauchesne ; Millot, *Allons à Jésus*, chez Lethielleux ; Beau-Verdeney, *Nos défauts*, chez Haton ; *Ange et Apôtre*, de Feige, chez Tequi ; la série si riche des opuscules Rouzic, chez Lethielleux ; les opuscules Guibert sur la bonté, le caractère, la pureté, la piété, chez de Gigord ; la série *Formation de l'âme chrétienne*, de Boumard, chez Lethielleux ; et tant d'autres excellents ouvrages que vous retrouverez mentionnés dans nos Tables de chaque année (et dans nos Tables générales) et dont le titre vous rappellera peut-être quelque chose. Mais rien, encore une fois, ne dispense jamais d'un travail d'adaptation préalable.

Q. — Est-il nécessaire de se faire remettre un certificat *sur papier timbré* de la célébration du contrat civil avant de procéder au mariage religieux ?

R. — Nous avons longuement traité la question dans la *Jurisprudence* du 30 avril 1914, p. 248 50 Le certificat peut être remplacé par la mention portée sur le livret de famille remis aux nouveaux conjoints. Mais si le maire délivre un certificat proprement dit, celui-ci doit être sur papier timbré, sauf s'il s'agit d'indigents.

Q. — L'*Ami* voudrait-il dire à un de ses nouveaux abonnés de Pologne où et à quel prix l'on trouve le *Dictionnaire de Théologie catholique* par Vacant et Mangenot ?

Je voudrais encore savoir s'il existe une traduction française des Encycliques de Léon XIII.

R. — Ad I. Chez Letouzey, 87, boulevard Raspail, Paris 6e. Voyez dans l'*Ami* du 5 novembre dernier, p. 716, où en est la publication du *Dictionnaire*, et demandez à l'éditeur les conditions actuelles d'achat de ce qui est paru et de souscription à ce qui reste à paraître.

Ad II. A la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8e, vous avez le recueil des *Actes de S. S Léon XIII*, texte latin et trad. française, en 7 vol. in-12 à 3 f. l'un, port en sus.

Q. — Veuillez m'indiquer : 1° un bon manuel de Catéchisme de Persévérance pour enfants de 13 à 14 ans ; et 2° un bon livre de messe pour jeunes gens.

R. — Ad I. Dequin et Ledieux. *Mon grand Catéchisme*, in-12 de 375 p., Paris, Bloud (cf. *Ami* 1912, p. 431).

Ad II. *Paroissien romain très complet*, avec chant, chez H Dessain, à Malines (cf. couverture du 2 avril 1914, p. 91).

L'Evangile raconté aux enfants, par Mme Compaing de la Tour Girard. In 8 de 250 p., 50 illustrations. 6 f. 50 *franco* 7 f 50. — **L'Evangile de nos Tout-Petits,** par la même in-16 de 188 p , nombreuses illustrations, 3 f. 75 *franco* 4 f. 35, remises par douzaine. — Paris, Tolra.

Mme Compaing de la Tour a le don, peu commun, de parler aux tout-petits Elle nous avait donné l'an dernier l'*Appel de Jésus aux tout petits*. Elle nous dit cette année comment elle présente l'Evangile aux tout-petits d'abord, ensuite aux enfants en général.

Aux enfants, c'est tout l'Evangile qu'elle enseigne, comme on s'en rendra compte par la triple table analytique, alphabétique, et Table des Evangiles des Dimanches et Fêtes, qui termine le volume, tout l'Evangile distribué en brefs chapitres et accompagné de commentaires qui expliquent le texte à l'enfant. Pour les tout-petits, elle fait un choix, elle leur dit surtout les récits qui lui ont semblé les plus féconds en leçons morales à leur adresse. Il y a dans ces pages un parallélisme constant entre la doctrine et la morale, parallélisme très heureux et que nous voudrions bien que l'on ne perdît jamais de vue devant aucun auditoire. Voir, par exemple, les trente pages où elle explique les leçons de Jésus sur les péchés capitaux, sur le mensonge, sur la prière...

Elle a reçu, pour son *Evangile aux enfants*, deux éloquentes lettres de l'archevêque de Paris et de l'Inspecteur de l'enseignement religieux dans le diocèse de Paris, et, pour l'*Evangile aux tout-petits*, une lettre de l'évêque de Quimper, qui lui dit :

« J'admire la simplicité de votre méthode, l'intérêt constant qui la soutient, les résultats qu'elle donne. Je n'ai pas rencontré de petit volume aussi clair, aussi vivant, aussi fécond en observations pratiques pour le jeune âge. Aucun défaut n'est oublié. Chacun a son remède indiqué. Tout est ramené à Dieu, lumière de la conscience. Avec un manuel si judicieux, aucune mère ne pourra dire qu'elle ne sait pas comment s'y prendre pour former l'âme de son enfant. »

Almanach de l'Action populaire pour 1926. — In-8 de 80 p. richement illustrées sous couverture en couleurs. 1 f. 25, port 0 f 20; 12 f. la douzaine, 85 f. le 100. — Paris, Editions *Spes*.

Almanach de l'Action populaire, ou « Almanach du Peuple de France, » comme porte le titre, Almanach à la fois familial, social et religieux, riche d'histoires, toutes élevantes et formatrices de la conscience, riches de renseignements pratiques de toute nature, médecine, jurisprudence (carnet de l'avocat), trucs et recettes de toute sorte, coin des enfants, coin des ménagères, etc., etc.

Le Tour du monde du Petit Coloriste : L'Océanie, par Henry Morin. — Album de 8 planches en couleurs et 8 planches en noir, 3 f. 50 — H Laurens, 6, rue de Tournon, Paris 6e.

H. Morin nous avait donné, les années précédentes, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique. Voici maintenant l'Océanie, — non pas toute l'Océanie, non pas la myriade d'îles ou d îlots que ce nom évoque à l'imagination, — mais la grande Océanie, quelques-unes des grandes îles océaniennes : Australie, Java, Bornéo, Sumatra, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande... Des animaux sur-

(Voir la suite p. 306).

"LES BREVETS GEORGES GOURDON"

— Société Anonyme au Capital de 3.000.000 francs —

38, Rue du Marché, MALAKOFF (Seine)

Registre du Commerce : 219.792 B.

SONNERIES ELECTRO-MAGNETIQUES POUR CLOCHES

TINTEMENTS, CARILLONS et **VOLEES** obtenus par des appareils brevetés fonctionnant sur tous courants, et **LES SEULS** honorés des plus hautes récompensés.

Action souple, humaine, donnant la note exacte, sans crainte de fêlure de cloche.

Installations complètes à forfait ; livrées **QUINZE JOURS** après commande.

Prix les plus réduits.

Paiements **au gré de l'acheteur sur DEUX ANS.**

Nos acheteurs éventuels, sur demande écrite de leur part, seront admis dans nos ateliers de construction. Ils y verront toujours, en fabrication et montage, des séries d'électros-sonneurs destinés à des cloches dont le poids peut varier de 200 kilogs à 15 tonnes.

HORLOGERIE - PENDULERIE
BIJOUTERIE ORFÈVRERIE
ALLIANCE HORLOGÈRE
R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — **BESANÇON**
15, rue Gambetta, 15
Catalogue f^co sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon

LIBRAIRIE **René GIARD** 2, Rue Royale LILLE
ACHÈTE au maximum de leur valeur toutes bibliothèques & lots de livres de théologie, patrologie, littérature etc. fins d'éditions.
[illegible] périodique gratuit

CIERGES & BOUGIES D'EGLISES R. C. Romans 1.187
BOUGIES, CIERGES et SOUCHES en STEARINE PURE jusqu'au calibre 16
Franco à partir de 50 fr. Régie en plus.
Renseignements, prix courant général sur demande
MOUTINOT & Cie — Mon fondée en 1880 — St-RAMBERT-D'ALBON (Drôme)

ARTÉRIO-SCLÉROSE — DIABÈTE
ALBUMINURIE—CŒUR—REINS—FOIE
Procédés nouveaux pour **Guérison inesperee, meme si tout a échoué.** *Remboursement en cas d'insuccès.* Notice gratis. Désigner Maladie. Laboratoire des Phocéens, NICE (A.-M.).

2 YEUX POUR LA VIE
Le célèbre « Collyre Vert » du R. P. Louis René a rendu la vue à des aveugles. Qui peut le plus peut le moins. Si vous souffrez des yeux n'hésitez donc pas à y avoir recours. Notice gratis. Prix 7.65 franco. Vieille Cure des Phocéens, Nice (A.-M.).

CLOCHE D'OCCASION en acier **LA** de 450 kgs, bonne sonorité.
Pour tous renseignements, s'adresser à la **FONDERIE** spéciale de cloches G. RONAT, à Chalette (Loiret).

LA HERNIE EST GUÉRISSABLE

par le **Traitement du Révérend de M. Schläfli**

75, Boulevard de la Villette, 75 — PARIS (Xe)

le **seul** permettant d'**enrayer** et de **guérir radicalement** cette redoutable infirmité, à tous les âges et sous toutes ses formes, sans opération ni perte de temps.

Pour recevoir **discrètement** toutes les indications concernant ce merveilleux Traitement adopté dans les Hôpitaux, Etablissements Religieux, Missions, etc., il suffit d'expliquer son cas au réputé Spécialiste qui consulte **gratuitement** par Correspondance et à son Cabinet, de 10 à 12 heures et de 2 à 5 heures, sauf les Dimanches et Fêtes. — **Métro : Combat.**

Références mondiales — Résultats réels et garantis

Le Travail et les Maux de Reins

Le mal de dos, les douleurs qui vous plient en deux, la courbature, les maux de tête, les étourdissements, les troubles urinaires sont les signes habituels d'une faiblesse des reins qui rend le travail, d'abord pénible, puis plus difficile et parfois impossible.

Ne continuez pas à souffrir des reins après votre travail. Il est plus facile d'arrêter le mal à ses débuts. Fortifiez vos reins sans retard en employant les Pilules Foster ; vous vous sentirez plus fort et plus courageux.

Faites comme M. Plassard, de Montceaux (Ain) qui nous a écrit :

" J'étais atteint de coliques néphrétiques très douloureuses avec urines troubles et qui déposaient, et je souffrais beaucoup des reins du côté gauche. Mon travail était devenu peu à peu presque impossible. Les Pilules Foster m'ont fait le plus grand bien ; mes reins se sont dégagés, mes urines sont redevenues normales. Elles m'ont rendu la santé, je dois le dire en toute sincérité." (Signature légalisée le 4 Août 1925)

PILULES FOSTER

pour les Reins et la Vessie.

La boîte : 5 fr. 60 — La double-boîte : 9 fr. 60

Toutes pharmacies ou franco, H. Binac, pharmacien, 25, Rue Saint-Ferdinand, PARIS (17e).

REFUSER TOUTE IMITATION

Pour le Foie TONILAX

(Spécialité Foster)

est le médicament idéal. Il supprime :

Constipation, Indigestions, Excès de Bile et Troubles du Foie.

Le flacon de **50 pilules 3 fr. 90**

Toutes pharmacies ou franco : H. Binac, phcien, 25, rue St-Ferdinand, Paris-17e

Maladies de la Peau.

—— Hémorroïdes. ——

L'Onguent Foster est destiné aux affections de la peau et son emploi persévérant les fait disparaître. Il est également très efficace contre les hémorroïdes internes ou externes. Toutes pharmacies, la boîte : 5 fr. 60.

BOIRE AUX REPAS
BOIRE MATIN ET SOIR
VALS
LA FAVORITE
ESTOMACS DÉLICATS
ENTÉRITE

VITRAUX L. BALMET 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (voir nº du 20 août de l'*Ami*).

HARMONIUMS en tous genres

— MAISON FONDÉE EN 1839 —

LES PETITS-FILS de Mce KASRIEL

6, Rue Tolain, PARIS 20e Arr. R. C. Seine 163.523

— Conditions spéciales pour Messieurs les Membres du Clergé —

« Harmoniums de Salons nouveau système à air aspiré »

Construction spéciale pour les Colonies.

Le Duplicateur intarissable "SCRIPTA" à encrage automatique et guides réglables

Tire des milliers de **COPIES PARFAITES**, sur papier mince, fort, glacé ou rugueux, à l'aide d'un même cliché stencil, d'un seul coup de **CYLINDRE SEC**, sans préparation préalable.

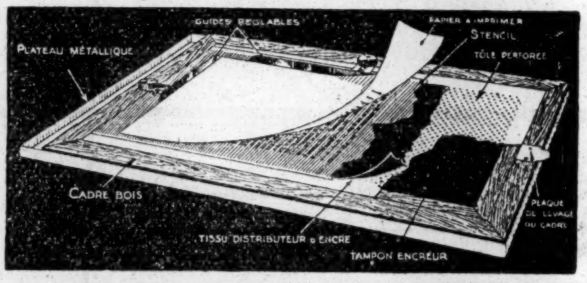

dans le minimum de temps, avec le maximum de propreté, sans réencrage, sans fatigue, économiquement.

Tarif spécial A C *sur demande à*

SOCIÉTÉ GRAPHICA, 24, RUE DE BONDY, PARIS (Xe)

VINS DE BORDEAUX

GAUDRAP & Co 31, Rue Borie, 31 — BORDEAUX —

MAISON RECOMMANDÉE

Vin blanc de Messe **SAINTE-CROIX-DU-MONT** (vin liturgique légitime).

Envoi gratis du Catalogue sur simple demande —

R. C. Bordeaux 18.250 A

CONSTIPATION

Guérie par la

Poudre Laxative de Vichy

du Dr L. SOULIGOUX

Très agréable. — Effet certain.

PARIS, 6, Rue de la Tacherie et *Pharmacies.*

LIVRES La LIBRAIRIE UNIVERSELLE, *18, rue Mabillon, PARIS 6e*, fournit rapidement les Livres de tous les Editeurs français.

ENGRAIS DEROME

BAVAY (Nord)

Registre du Commce d'Avesnes-s-Helpe, No inscript. 2625

42e ANNÉE (5e série) N° 50 10 DECEMBRE 1925

L'AMI DU CLERGÉ

Parait à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Un martyr catholique russe au xviie siècle. — II. Entre Patriarches orientaux. — III. Loi organique de l'Eglise orthodoxe de Grèce. — IV. Russie et Saint-Siège. — V. L'esprit eucharistique dans la vie du prêtre. — VI. La mort de Diderot.

I. — Le P. Jugie nous présente (*Echos d'Orient*, mars 1925) un nouveau martyr catholique russe du xviie siècle (nouveau en ce sens qu'aucun écrivain catholique n'en a encore parlé) : le jeune diacre Pierre Artémiev, mort martyr de la foi catholique dans la prison du monastère de Solovetz, près d'Arkhangel, le 30 mars 1700.

Pierre Artémiev était fils d'un pope de Souzdal (gouvernement de Vladimir). De son enfance et de sa première jeunesse on ne sait absolument rien. On conjecture qu'il est né aux alentours de 1665, parce qu'on le voit inscrit étudiant, l'un des premiers, à l'Ecole slavo-gréco-latine, ouverte à Moscou en 1685 par deux célèbres théologiens grecs, les frères Likhoudès, et qui, étant une manière d'Université, supposait déjà un certain âge chez ceux qui la fréquentaient.

Peu après, nous le trouvons en Italie. Le gouvernement moscovite ayant envoyé l'aîné des deux Likhoudès, Joannice, en mission diplomatique à Venise, à l'effet de conclure avec la République Sérénissime une alliance secrète contre les Turcs (1688), on adjoint le jeune Pierre comme compagnon au diplomate improvisé : ce qui fait supposer qu'il devait être un élève particulièrement brillant, le plus capable sans doute de ses condisciples, qui, il est vrai, étaient assez peu nombreux, la célèbre Ecole, berceau de l'Académie ecclésiastique de Moscou, ayant eu des débuts fort modestes. Il demeura trois ans en Italie, à Venise ou ailleurs. De sa vie alors, on ne sait qu'une chose : c'est que, au témoignage des écrivains russes, les Jésuites se sont emparés de lui et l'ont ramené au catholicisme.

Il reprend en 1691, avec Joannice, le chemin de Moscou, *via* Vienne et Olmütz. Et à Moscou il reçoit l'ordination au diaconat du patriarche Adrien, qui l'attache à l'église des SS. Adrien et Natalie de Pétropavlovsk, gros village bourgeois des environs de Moscou. Comment a-t-il pu recevoir l'ordination des mains d'un prélat hétérodoxe? — « Nul doute, écrit le P. Jugie, que ceux qui lui avaient ouvert les portes de l'Eglise catholique et avaient dû étudier mûrement son cas ne lui eussent tracé une règle de conduite précise mettant sa conscience en sûreté. Nous ne nous demanderons pas si le Saint-Office avait été consulté, et n'essayerons pas d éclaircir autrement le mystère. »

Ce qui est sûr, c'est que le jeune diacre entretient dès lors des relations suivies avec les prêtres latins de Moscou. Son curé dira plus tard, dans un rapport, qu'il allait se confesser et communier chez les Jésuites (terme qui, sur des lèvres russes, sert à désigner, non pas seulement les Pères de la Compagnie de Jésus, mais tous les missionnaires et prêtres latins). Le secret de sa conversion n'est pas encore ébruité, explicitement du moins, en ces premières années de son ministère. Mais il ne tarde pas à attirer sur lui l'attention. Il ne se gêne pas pour critiquer les points sur lesquels l'Eglise russe s'écarte de l'authentique tradition orthodoxe; il fait l'éloge de la foi des Polonais et des Lithuaniens; il modifie certaines prières dans un sens romanisant; il porte sur lui une image d'Antoine de Padoue, « un hérétique. » Son curé le dénonce au patriarche. Le patriarche, qui n'aime pas les histoires, fait la sourde oreille. Le curé fait un second rapport (1698) qui décrit au long les succès de la propagande d'Artémiev parmi les fidèles. Le patriarche se décide à rappeler à Moscou le diacre infecté de latinisme. On l'envoie au monastère de Novospassky, où l'archimandrite Isaïe a mission de l'admonester (mai 1698).

Pour toute réponse, Pierre écrit un récit de son voyage à l'étranger, de sa conversion au catholicisme, et l'adresse au patriarche sous forme de lettre (dont malheureusement on ne possède que quelques extraits). Ce récit fait scandale. Le diacre y professe : 1o la primauté du Pape et la procession du St-Esprit du Père et du Fils, et 2o l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, la transsubstantiation par les paroles du Seigneur (et non par l'épiclèse), et le Purgatoire. Les deux premières de ces vérités étaient rejetées par toute la Russie. Quant aux trois dernières, elles faisaient l'objet d'une controverse alors très âpre : elles étaient qualifiées erreurs à Moscou, mais non à Kiev. Les théologiens de Kiev, ayant à leur tête Pierre Moghila, Siméon de Polotsk et Dmitri de Rostov, étaient d'accord sur ces questions avec les catholiques, tandis que la plupart des Moscovites subissaient l'influence de la théologie byzantine et néo-grecque et taxaient d'hérésie l'enseignement de

Kiev. Les frères Likhoudès étaient arrivés à point, en 1685, pour renforcer le parti moscovite. En 1690, le patriarche Joachim crut éteindre la controverse en réunissant un concile qui proclama la doctrine byzantine seule orthodoxe et anathématisa les tenants de la doctrine opposée. En fait, les théologiens de Kiev ne se soumirent pas ; et Dmitri de Rostov lui-même, que les Russes ont canonisé depuis, continua à enseigner la doctrine catholique sur l'Eucharistie et l'Immaculée Conception.

Cependant des mesures sévères sont réclamées pour calmer l'orage soulevé par le jeune diacre. Ce n'est point une simple séquestration à Novospassky qui peut suffire. Il ne faut rien moins qu'un concile pour étouffer l'hydre renaissante du latinisme. — « Si l'on n'y prend garde, écrit le moine Efthymi, un des plus fougueux champions du moscovisme, un seul fils de perdition suffira à en précipiter un grand nombre dans le gouffre occidental, et le mal est déjà commencé. Cette petite contagion du latinisme arrivera vite à corrompre tout le corps de l'orthodoxie. » Les historiens russes postérieurs ont feint de ne voir dans le diacre Pierre qu'un maniaque atteint de la folie religieuse. Les contemporains prenaient la chose un peu plus au sérieux, voire au tragique.

Le concile, convoqué par le patriarche Adrien, s'assemble en juin 1698. Les actes en sont perdus. Nous savons seulement que Pierre, très érudit, y fit très bonne contenance et que ses adversaires n'eurent d'autre ressource que de le condamner à la dégradation et à la déportation dans un monastère du Nord.

La sentence fulminée le 13 juin, on désigne pour la réclusion le monastère Viagesky, à Kholmogor (sur la Dvina, près d'Archangelsk), où réside l'archevêque Athanase. Enfermé dans une étroite prison et durement traité, Pierre a à subir, de la part de l'archevêque lui-même, de nouveaux assauts contre sa foi. Il faut croire qu'il les a repoussés à merveille, puisque Athanase écrit au patriarche : — « Babylone entière ne le guérirait pas. Bien plus, c'est *à peine si nous-mêmes nous arrivons, par la protection divine, à nous débarrasser de ses filets.* »

Il demeura à Kholmogor un peu plus d'un an, de juin 1698 à septembre 1699. Il a laissé, sur les parois de sa prison, sur le bois des fenêtres, des témoignages de son ardente piété, des poésies au Sauveur, à la Vierge, à S. Jean-Baptiste, à S. Joseph, à S. Joachim et à sainte Anne. Voici un couplet à la Mère de Dieu :

Réjouis-toi, Mère remplie de la grâce divine ;
Le Seigneur est avec toi, ô toute pleine de joie !
Tu es bénie entre toutes les femmes et les hommes [de la terre,
Et là-haut tu surpasses toutes les puissances du ciel,
Parce que Jésus, fruit de ton sein, est béni.
La première mère de tous, Eve, s'est réjouie en lui.
Vierge, Mère de Dieu, ô sainte Marie,
A l'heure de notre mort, ô Toute Bonne, prie pour [nous !

L'archevêque Athanase, ne pouvant venir à bout de son prisonnier, décide de s'en débarrasser. Il lui répugnait sans doute de le torturer lui-même et de le voir mourir sous ses yeux. Il charge de la triste besogne les moines du couvent de Solovetz, placés sous sa juridiction, comme nous l'apprenons par la *Chronique de Dvinsk :*

En l'an 1699, le 5e jour de septembre, le secrétaire du tribunal archiépiscopal (de Kholmogor) vint remettre à la ville d'Archangelsk l'ordre d'enfermer au monastère Solovietsky le diacre latin exilé, que l'on avait envoyé de Moscou au très saint archevêque. L'ordonnance portait qu'on eût à séquestrer soigneusement le condamné dans une obscure prison pour qu'il y mourût *(na smert,* littéralement : *pour la mort),* à cause de ses disputes et de son enseignement faux et répréhensible touchant l'Eglise et la vie future. Il disait, entre autres choses, que *l'Eglise russe s'unirait un jour à l'Eglise romaine...* Et dans la prison de Kholmogor, il écrivait de sa main au très saint archevêque des livres qui n'ont pas vu le jour.

Enfermé *pour la mort,* Pierre Artémiev ne tarda pas à succomber aux mauvais traitements qu'on dut lui infliger. Une lettre de l'archevêque Athanase au patriarche Adrien nous apprend qu'il mourut le 30 mars 1700 : — « En l'année présente 1700, le 30 mars, le *rozdiacon* Pierre Artémiev s'est confessé et est mort aussitôt après. » Le martyr avait usé du droit que l'Eglise reconnaît à tout fidèle de demander, à l'article de la mort, l'absolution à tout prêtre validement ordonné. Le hiéromoine Bogolep, à qui il s'adressa, lui refusa d'abord l'absolution, puis finit par la lui accorder.

II. — Le patriarcat « œcuménique » orthodoxe de Constantinople a été fort éprouvé par les événements politiques de ces dernières années [1], et plus encore par l'indignité et les viles intrigues de ses titulaires. Il a essayé de se galvaniser, de faire croire, par des initiatives bruyantes, à son autorité. Il s'est heurté aux protestations des autres patriarcats, et même d'Eglises qui, sans être patriarcales, prétendent choisir elles-mêmes l'autorité supérieure à qui elles consentiront à obéir.

Tant qu'il s'est borné à opérer sur son propre territoire, *transeat.* C'est ainsi que, la débâcle grecque en Asie Mineure (septembre 1922), l'exode des populations chrétiennes devant l'armée kémaliste, enfin l'échange obligatoire des races imposé par le traité de Lausanne (juillet 1923) ayant fait le vide complet dans les vieilles métropoles de Thrace et d'Asie Mineure restées ou rentrées sous la domination turque, 37 métropoles disparaissaient du même coup, dont la plupart avaient été fort

[1] Le P. Jalabert a donné une excellente mise au point *(Figaro* du 17 juin 1925) de la question de l'expulsion, le 30 janvier dernier, par le gouvernement d'Angora, de Mgr Constantin VI, patriarche œcuménique de C. P. Ce sont tous les métropolites du territoire turc d'Europe qui, étant de race hellénique, demeurent, tout comme le patriarche expulsé et pour les mêmes raisons, sujets à l'expulsion, — à l'« échange, » comme on dit en style diplomatique. Angora accepterait probablement de renoncer aux expulsions, pour le moment, si un nouveau patriarche non inféodé à l'hellénisme prenait la place de Constantin VI. C'est pourquoi le St-Synode de C. P. demandera au patriarche expulsé de démissionner, dans l'intérêt de la paix ; au cas où il s'y refuserait, le St-Synode le déposséderait et procéderait à une nouvelle élection.

Mais ce ne serait là qu'une solution de fait. Il faudrait une « loi des garanties » pour assurer la survie de l'Eglise patriarcale de C. P. et l'on ne voit guère que le gouvernement archi-laïque d'Angora soit disposé à l'octroyer.

célèbres dans l'antiquité chrétienne : 11 en Thrace (Andrinople, Gallipoli, Héraclée, etc.) et 26 en Asie Mineure (Nicomédie, Nicée, Brousse, Smyrne, Philadelphie, Ephèse, Pisidie, Iconium, Césarée, Néocésarée, Ancyre, Amasée, etc.). Pour maintenir son prestige, comme aussi pour trouver un emploi à tous ces métropolites chassés par la tempête, le Saint-Synode n'imagine rien de mieux que de sectionner les éparchies qui lui restent et de procéder à un regroupement de ses fidèles : ce qui, malgré la perte de ses 37 métropoles, lui permet d'en compter encore 57 avec 7 évêchés suffragants (pour environ 100.000 km. carrés et 2 millions de fidèles). Opération qui n'est pas sans côtés grotesques. Mais enfin, là, le patriarcat est chez lui.

Mais il est sorti de chez lui. Les canons orthodoxes ne lui reconnaissent aucun droit sur « les colonies orthodoxes qui sont dispersées et se trouvent en dehors des limites des Eglises orthodoxes autocéphales sœurs. » Sa juridiction est territoriale. Or, il a prétendu sortir de son territoire et organiser un peu partout dans le vaste univers les colonies de l'orthodoxie, à quelque race qu'elles appartiennent. Il a institué un archevêché grec d'Australie et d'Océanie. — Il a voulu en faire autant pour l'Amérique ; mais l'assemblée ecclésiastique de Chicago (mai 1924) lui a signifié qu'elle rejetait sa juridiction pour se mettre sous la juridiction de l'Eglise d'Athènes ; et elle a refusé de reconnaître l'archevêque et les deux évêques que le Phanar lui envoyait. — Il est intervenu dans les affaires russes ; il a voulu profiter des malheurs de la Russie pour s'annexer les circonscriptions orthodoxes de Finlande et d'Esthonie (il en a fait autant pour la Tchécoslovaquie) ; il a négocié avec les Soviets ; aux évêques russes réfugiés en Turquie il a imposé de cesser toute relation avec leurs collègues russes de l'étranger, de ne jamais attaquer les Soviets dans leurs sermons, etc. — Les églises orthodoxes de Pologne, jusqu'à la guerre, étaient soumises, évidemment, aux autorités ecclésiastiques russes ; après la guerre, le gouvernement polonais a demandé au patriarche Tykhon de les en affranchir, et Tykhon refusant, on s'est adressé au Phanar : le Phanar (novembre 1924) a reconnu l'autocéphalie de l'Eglise orthodoxe de Pologne [1], ce qui était d'une pierre faire deux coups : 1° exercer sa juridiction sur un pays où il n'a jamais eu rien à voir, et 2° démembrer le patriarcat de Moscou. — Il a eu la malencontreuse idée d'étendre son ingérence jusqu'aux colonies grecques du Sud-Est de l'Afrique. Là il s'est heurté au patriarcat d'Alexandrie et s'est attiré une virulente protestation, qui a l'allure d'une déclaration de guerre et jette un jour cru sur les âpres rivalités dont est faite la vie de ces Eglises séparées.

Le patriarche d'Alexandrie, Photios, n'a jamais aimé son collègue de Constantinople. Il y a, à cet antagonisme de vieille date, des raisons d'ambition personnelle, des luttes d'influence, le dépit du rang inférieur où l'Eglise de Constantinople semble vouloir tenir les trois autres patriarcats orientaux, des questions politiques aussi, Photios ayant toujours été un partisan décidé du roi Constantin, tandis que le Phanar a été, des années durant, vénizéliste, etc. Si bien que Photios, pour faire face à l'ennemi commun, s'est rapproché du patriarche de Jérusalem, Damianos, avec qui il était brouillé depuis un quart de siècle, et que tous deux se sont alliés au patriarche d'Antioche, avec qui ils avaient rompu toutes relations depuis que les Syriens orthodoxes s'étaient donné une hiérarchie de leur race (en 1899).

[1] La promulgation solennelle de cette déclaration du Phanar a eu lieu à la cathédrale orthodoxe de Varsovie, le 18 sept. de cette année. — Le même jour, à la même cérémonie, a été lue une déclaration de l'Eglise orthodoxe de Roumanie reconnaissant l'autocéphalie de l'Eglise orthodoxe de Pologne.

C'est comme préface à l'action commune qu'a été publiée, en l'automne de 1924, la déclaration de guerre dont je viens de parler. Elle est de la plume de Christophore, métropolite de Leontopolis (en Phénicie). Elle a paru dans le *Pantainos* [1] (nos des 27 septembre, 4 et 11 octobre 1924), revue hebdomadaire d'Alexandrie qui est l'organe officieux du patriarcat. Elle est reproduite intégralement dans *Echos d'Orient* de mars.

Elle est une protestation publique contre « les tendances papales du patriarcat œcuménique, » contre « des vues ambitieuses, des désirs de conquête et une tendance à la suprématie sur l'Eglise, sentiments tout à fait contraires à l'esprit démocratique et fédéral du gouvernement de l'Eglise orthodoxe orientale, et qui sentent le désir de vouloir obtenir dans l'Eglise une primauté pour ainsi dire papale. »

Entre autres usurpations du Phanar, le document alexandrin signale :

1° *Son ingérence dans les chrétientés orthodoxes du Sud-Est de l'Afrique.* Ces chrétientés voisinent avec le patriarcat d'Alexandrie, et ce voisinage déjà « rendrait absurde une dépendance spirituelle venant d'ailleurs. » Mais il y a plus : dès les premiers temps de son pontificat, au moment même où les orthodoxes s'établissaient dans l'Afrique du Sud, le patriarche actuel d'Alexandrie y envoyait un prêtre pour les besoins spirituels des fidèles ; et il y en a envoyé d'autres ensuite, à diverses reprises. Il est vrai que, dans la suite, l'Eglise de Grèce à son tour, et à la demande des fidèles établis là-bas, leur a envoyé des prêtres ; mais si Alexandrie, alors, soit par suite du manque de prêtres, soit pour d'autres motifs, a négligé de protester et de recouvrer ses droits sur ces contrées, cela ne veut point du tout dire que ces droits sont périmés ;

2° *L'affaire du calendrier.* C'est la grosse question, posée après la guerre, de l'adoption du calendrier grégorien. Les trois patriarches d'Orient (Alexandrie, Jérusalem, Antioche) n'y étaient point favorables. Sans élever de veto formel, ils ont prié

[1] Du nom de saint Pantène, qui, dans la IIe moitié du IIe siècle, dirigea la célèbre école théologique d'Alexandrie, où il eut pour élève, puis pour collaborateur et successeur, Clément d'Alexandrie. Il est probable qu'il n'a pas laissé d'écrits. Il est mort à Alexandrie, sous Caracalla (Martyrologe romain, 7 juillet).

fraternellement le patriarche œcuménique de différer toute décision jusqu'à la convocation d'un concile œcuménique, ou tout au moins d'un grand concile local. Et les autres Eglises autocéphales étaient bien d'avis aussi que la décision à intervenir devrait être prise en commun... Tout à coup, et contre toute attente, « l'entourage du patriarche œcuménique, comme sous le coup d'une inspiration, télégraphie aux présidents des Eglises autocéphales que le patriarcat œcuménique a décidé d'adopter le nouveau calendrier à partir du 10/23 mars (1924), et prie toutes les Eglises autocéphales de se conformer à cette décision. Les patriarcats frères, égaux en honneur, ont beau, par des télégrammes répétés, recommander de surseoir à toute décision, et ce pour la paix de l'Eglise : ils n'aboutissent à rien. » — En fait, toutes les Eglises orthodoxes ont adopté le calendrier grégorien au cours de l'année 1924, à l'exception des trois patriarcats d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, et de l'Eglise autocéphale bulgare[1] ;

3° *La question de la convocation d'un concile œcuménique,* ou d'un grand concile local, à Jérusalem, pour l'année 1924. C'était là une idée des trois patriarches orientaux : raison suffisante pour que le Phanar y fît grise mine. Les trois patriarches se mettent d'accord pour en référer à leur frère de Constantinople et lui demander de convoquer le concile. S'ils agissent ainsi, ce n'est pas que chacun d'eux n'ait autant d'honneur, de dignité et d'influence dans l'Eglise que leur frère œcuménique, mais c'est parce que, « *à défaut d'empereur orthodoxe, à qui incombait le droit*[2], *dans l'ancienne Eglise, de convoquer le concile général,* il était nécessaire de relever le prestige du patriarcat œcuménique, surtout au moment où il était humilié de toutes façons. » Croirait-on que l'œcuménique n'a pas eu du tout l'air sensible à cette attention, à ce zèle inattendu pour son prestige ? Les trois patriarches en sont suffoqués. Trois longs mois, l'œcuménique a laissé sans réponse la lettre « fraternelle » des trois patriarches. Puis, il n'a pas agréé l'idée d'un concile pour 1924, ne voyant pas la nécessité de tant se hâter et ayant décidé la convocation du concile pour 1925, anniversaire de Nicée. Enfin, du programme conciliaire proposé par les trois, l'œcuménique ne souffle mot, « sûrement pour que les trois patriarches n'aient pas l'audace de croire qu'eux aussi ont le droit de régir l'ensemble des saintes Eglises de Dieu et même de s'y intéresser ! »

Le document alexandrin relève que le titre d'*œcuménique,* que s'est donné le patriarche de Constantinople, n'a aucune portée juridique, n'a pas plus de portée que le titre de « juge de l'univers » que l'on donne au patriarche d'Alexandrie. Il trace de l'harmonie entre les quatre patriarcats ce tableau idyllique :

La position du patriarcat œcuménique vis-à-vis des autres patriarcats est purement fraternelle. Les quatre patriarches sont égaux en dignité, inférieurs en rien l'un à l'autre. Chacun d'eux se meut et agit dans sa propre sphère, ayant comme règle de son action de ne dévier en rien des dogmes de l'Orthodoxie et de l'ordre établi par les saints canons et les saintes coutumes. Et, s'il survenait une transgression soit dans le dogme, soit dans les saints canons, soit dans la discipline ecclésiastique, tous les patriarcats intervenaient ensemble. Dans les questions ecclésiastiques d'ordre général, les patriarcats agissaient de concert, et seules les décisions prises en commun avaient force de loi dans l'Eglise. Il en fut ainsi dans la querelle entre Nicolas, pape de Rome, et le patriarche Photius : ce dernier, par une circulaire, dénonce le pape aux trois patriarches. Même action commune de la part des quatre patriarches lors du Concile de Florence. De même, lorsque l'Eglise de Russie fut érigée en patriarcat, et lorsque les Bulgares furent déclarés schismatiques, tous les patriarches considérèrent comme indispensable de se réunir et de prendre une décision commune.

Voilà qui s'appelle plus que solliciter les faits. Les trois patriarches orientaux se sont prononcés contre Photius au concile de 869 ; et, quand Photius écrivit sa circulaire, les trois sièges étaient vacants. — De même pour le concile de Florence : les trois Orientaux hésitèrent longtemps avant de désigner des représentants, alors que le frère de Constantinople s'était déjà rallié à l'idée de l'union. — Les trois Orientaux ont protesté énergiquement contre l'érection du patriarcat russe par Jérémie II de Constantinople, et ils n'ont jamais voulu reconnaî re à ce nouveau patriarcat de Russie le second rang, immédiatement après Constantinople, que lui attribuait Jérémie. — Enfin, au concile tenu en septembre 1872 contre les Bulgares, le patriarche de Jérusalem refusa de prendre part, et celui d'Antioche fut désavoué par ses métropolites.

Le reste du long document alexandrin s'étend sur des questions d'intérêt moins général, surtout sur l'indignité du patriarche œcuménique Meletios Métaxakis, qui se fit l'instrument servile de la politique vénizéliste en 1922, puis, après le désastre grec, rampa devant les Turcs pour sauver sa mitre et ne sauva rien du tout. C'est une pitoyable histoire.

De toutes ces querelles, la leçon qui se dégage et qu'il faut espérer que la miséricorde divine dégagera un jour aux yeux de nos frères orientaux eux-mêmes, c'est la nécessité, pour toutes ces Eglises séparées, d'un Chef unique, avec pouvoir divin de dirimer les compétitions qui ne peuvent manquer de naître du « principe démocratique et fédéral » invoqué par le patriarche d'Alexandrie.

Privé de l'appui que lui donnait le pouvoir civil, qu'il fût musulman ou chrétien, dépouillé de la plus grande partie de son territoire et de ses fidèles, écrit le P. Janin *(Echos d'Orient,* avril-juin 1925), le patriarcat œcuménique voit encore son autorité battue en brèche par les trois patriarcats « orientaux. » Réduit

[1] Cette réforme du calendrier n'est pas allée sans protestations. En juin 1924, l'archevêque orthodoxe d'Athènes a dû signifier à son clergé que les prêtres qui ne se conformeraient pas à la décision du Synode touchant la réforme seraient déférés aux tribunaux et passibles de la dégradation. — Quand ensuite le Saint-Synode d'Athènes s'est réuni pour sa session annuelle (octobre 1924), il s'est vu saisi d'une pétition du « Syllogue des orthodoxes » demandant le rétablissement du calendrier julien.

[2] Singulier droit canonique, et singulière façon d'entendre la liberté de l'Eglise et son indépendance vis-à-vis du pouvoir civil.

à une vie précaire par les difficultés sans cesse renaissantes que lui font les autorités turques, il semble pencher vers sa ruine. Cet événement peut encore tarder, mais il ne paraît pas qu'il soit possible de le conjurer, à moins de revirements politiques que nul ne saurait prévoir pour le moment.

Relire, d'autre part, l'article si douloureusement éloquent de M. Serge Bosforov (*Etudes* du 5 nov. 1924) sur *la fermentation de l'Orthodoxie*, sur la misère non pas de l'Eglise orthodoxe (qui n'existe plus), mais des Eglises orthodoxes : quelle leçon de choses de ce que devient le « christianisme sans l'Eglise, » un « christianisme qui possède tout, sauf l'Eglise » ! M. Bosforov résume et conclut son travail en ces quelques mots :

> Il existe en Europe orientale un abîme insondable de souffrances morales créées par l'état chaotique de la religion gréco russe ; si, conformément aux appels réitérés du Souverain Pontife, nous voulons avoir pitié de ces âmes malades et sans pasteur, donnons-leur par la parole et par l'action, la vérité intégrale et la charité du Christ tout entière [1].

III. — Une nouvelle Loi organique de l'Eglise autocéphale de Grèce a été promulguée le 31 décembre 1923, à la suite du départ du roi Georges II, à qui ses sujets ont purement et simplement signifié son congé, comme on sait.

Jusque là, l'Eglise de Grèce était régie par la loi du 9 juillet 1852, qui elle-même n'était que le développement du décret de 1833, publié par le protestant Maurer, vice-roi de Grèce pendant la minorité d'Othon I^er^. C'était en somme une organisation à forme luthérienne : l'Eglise était considérée comme un simple rouage de l'Etat, ce qui permettait à celui-ci d'intervenir dans les moindres détails. A mainte reprise, les abus s'étaient révélés si criants que quelques retouches à la loi avaient été consenties, mais sur de menus points de détail. A la suite des deux guerres balkaniques de 1912-1913, le mouvement réformiste se fit plus intense, et le fruit en fut la loi du 31 décembre 1923, qui réalise un progrès. Elle est en 83 articles. En voir le texte complet dans *Echos d'Orient* de mars. En voici les dispositions qui nous semblent le plus intéressantes pour nos lecteurs.

« L'Eglise autocéphale de Grèce, membre de l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique, se compose de tous les habitants orthodoxes du royaume de Grèce » : entendez, des possessions grecques antérieures aux guerres balkaniques de 1913, car les régions alors annexées sont demeurées, jusqu'aujourd'hui, sous la juridiction du Phanar.

L'autorité suprême dans cette Eglise est « le saint synode de l'Eglise de Grèce, » qui comprend tous les évêques pourvus d'un siège en Grèce.

Le saint synode se réunit à Athènes, dans le palais ou l'église du synode, régulièrement et de droit une fois par an, le 1er octobre, — et exceptionnellement chaque fois que c'est nécessaire et sur convocation de l'archevêque d'Athènes, après approbation préalable donnée par décret du gouvernement. La durée des sessions ordinaires est d'un mois ; celle des sessions extraordinaires est fixée par le décret de convocation.

Il est présidé par l'archevêque d'Athènes. Il a auprès de lui un commissaire du gouvernement, qui assiste à toutes les sessions, qui ne prend pas part au vote, mais qui donne son avis sur chacune des questions inscrites à l'ordre du jour, sauf celles qui regardent la foi et le culte. Ce commissaire peut être choisi parmi les membres de l'Aréopage (ou Cour de cassation), les membres des Cours d'appel, les professeurs ou anciens professeurs de la Faculté de Théologie, les professeurs de la Faculté de Droit d'Athènes.

Le saint synode a juridiction sur toutes les questions de foi, de discipline ecclésiastique, d'organisation et de gouvernement intérieur de l'Eglise, sur les programmes des écoles ecclésiastiques, sur l'enseignement religieux, sur les livres et tous imprimés traitant de choses religieuses, sur toute œuvre de théâtre ou de cinéma qui attaque par des railleries ou des représentations symboliques les dogmes, les ordonnances, les ministres de l'Eglise orthodoxe orientale, ou les mœurs publiques. Il recourt, en ces cas d'attaques, au bras séculier, ou à une simple lettre pastorale. Il ne peut excommunier nommément un hérétique qu'après une enquête faite par ordre du ministre des Cultes. Il conserve l'unité de foi et de communion ecclésiastique « avec le patriarcat œcuménique, les autres patriarcats et les Eglises autocéphales orthodoxes. »

Tous les évêques de Grèce portent le titre de métropolites ; celui d'Athènes « est salué du titre de bienheureux archevêque d'Athènes et de toute la Grèce. » Il y a en Grèce, en y comprenant Athènes, 33 métropoles dont chacune a les limites assignées aux nomes (ou départements). La provision des sièges épiscopaux est faite par le saint synode, avec confirmation par décret gouvernemental : une élection faite régulièrement « est obligatoire pour le ministre des Cultes [1]. » L'âge

[1] En face de ce chaos, quelle pitoyable chose que la présence des Eglises schismatiques d'Orient au Congrès ou « *Conférence universelle du christianisme pratique* » qui a eu lieu à Stockholm, du 19 au 29 août de cette année ! Les organisateurs — protestants — de cette entreprise y avaient convoqué toutes les Eglises, même Rome. Rome seule a décliné l'invitation. Déjà les années précédentes, depuis 1919, on avait eu des réunions analogues, mais où ne figuraient que des Eglises issues de la Réforme du XVI^e siècle. Cette année, pour la première fois, on invita l'Orient ; et l'Orient, qui n'a jamais répondu que par l'injure aux avances des Souverains Pontifes, l'Orient est venu siéger à Stockholm aux côtés de ces Eglises protestantes qui renient tant de choses demeurées chères au schisme même, la Messe, la Présence réelle, la doctrine des Sacrements, le culte de Marie, des Saints, etc.

Et l'on a eu, à la cathédrale luthérienne d'Upsal, ce spectacle incroyable d'une messe solennelle célébrée par le patriarche d'Alexandrie assisté, comme diacre et sous-diacre, par l'archevêque anglican de Cantorbéry et l'archevêque luthérien d'Upsal : un patriarche d'Alexandrie, dont l'ordination est valide, qui consacre validement, et qui inflige au Seigneur Jésus qu'il vient d'appeler sur l'autel l'ignoble profanation que représente le service de ces deux prélats qui ne croient pas à la présence réelle, qui imposent (ou imposaient hier) à leurs souverains nationaux le serment de flétrir toujours comme une idolâtrie la foi de l'Eglise romaine à la transsubstantiation !

Et voilà ce que certaines feuilles soi-disant bien pensantes n'ont pas craint de regarder comme un pas consolant fait vers la réunion des Eglises !

[1] C.-à-d. le ministre n'y peut pas faire opposition et doit présenter à la signature du chef de l'Etat le décret de nomination.

minimum pour l'élection à l'épiscopat est fixé à 33 ans ; l'âge maximum, à 55 ans : les candidats au siège d'Athènes peuvent être plus âgés. A chaque métropole est attaché un protosyncelle qui, en cas de vacance du siège, prend la direction du bureau de la métropole et qui « doit être un clerc célibataire. »

La loi prévoit des tribunaux ecclésiastiques, à trois degrés, pour juger des « fautes ecclésiastiques » commises par les clercs et les moines et prononcer des peines variables : blâme, suspense de toute fonction sacrée, privation de traitement, internement (jusqu'à trois ans) dans un monastère régulier ou dans une maison de correction spéciale pour clercs et moines, dégradation.

Est du ressort des tribunaux ecclésiastiques tout ce qui concerne le mariage au point de vue spirituel. Ce qui le concerne au point de vue civil est soumis aux tribunaux civils. Le mariage religieux n'est célébré que sur permission écrite de l'évêque ou de son commissaire. A l'évêque aussi est adressée toute demande de divorce ou de séparation de corps : l'évêque, s'il n'a pas réussi dans les trois mois à obtenir la réconciliation, transmet la requête au tribunal de la région. Pour toute permission de mariage comme pour toute sentence de divorce, l'évêque reçoit 25 drachmes.

Le clergé est payé par la Caisse générale de l'Eglise. Et cette Caisse va sans cesse s'appauvrissant. Car la spoliation, depuis les guerres balkaniques, est à l'ordre du jour dans tous ces Etats orthodoxes, Roumanie, Bulgarie, Serbie, Grèce. Les sultans avaient respecté les propriétés d'Eglise ; les nouveaux maîtres les aliènent à des prix dérisoires. De toutes ces Eglises, la plus dépouillée a été l'Eglise de Grèce. L'année 1924 surtout a été désastreuse, à la suite des charges imposées à l'Etat par l'affluence des réfugiés d'Asie Mineure et des populations soumises à l'échange en vertu du traité de Lausanne : 500 hectares de vignes, 250 d'oliviers, et près de 3 000 de terres cultivées, ont été aliénés, en 1924, pour 488.960 drachmes ; un terrain situé au cœur d'Athènes a été taxé par le gouvernement à 65 drachmes le mètre carré ; un autre (de 5 164 m. carrés), à 3 drachmes le mètre, et les nouveaux propriétaires se sont empressés de le revendre 3 et 400 fois plus cher (août 1924) ; etc., etc.

Si bien que, après des protestations individuelles réitérées, le saint synode assemblé a fini par déclarer que, si l'on ne mettait pas un terme aux aliénations de biens monastiques ou si le gouvernement ne prenait pas à sa charge le traitement du clergé, il serait contraint de déclarer que l'Eglise est en état de persécution, de fermer les églises et de suspendre complètement l'exercice du culte, la Caisse générale de l'Eglise n'ayant plus de fonds pour payer les prêtres, dont pourtant le traitement n'est guère élevé (il descend jusqu'à 600 drachmes par an dans les campagnes). Et les prélats présentaient une requête réclamant abrogation de la loi agraire qui aliène les biens des monastères, annulation des aliénations récentes, interdiction au Parlement de discuter aucune loi intéressant la propriété de l'Eglise sans entente préalable avec celle-ci, participation du Trésor public aux dépenses qu'assume la Caisse générale de l'Eglise... Le Premier Ministre reçut aimablement la requête, prodigua les bonnes paroles, se déclara personnellement hostile à l'aliénation des propriétés urbaines de l'Eglise, mais au contraire favorable à la mesure qui mettait les terres des monastères à la disposition des réfugiés... En attendant, les aliénations se poursuivent. Probablement le gouvernement prendra à sa charge tout ou partie des traitements ecclésiastiques, moyen sûr de river un peu plus durement encore la chaîne au cou du clergé.

Mais voici bien autre chose, un péril tout autrement menaçant que ces pertes matérielles : le prosélytisme catholique ! L'archevêque d'Athènes a adressé au ministre des Cultes un memorandum, daté du 11 août 1924, pour dénoncer la propagande latine et protestante. « Protestante » ne vient guère là que pour arrondir la phrase. En fait, c'est à peu près uniquement la propagande latine qui est dénoncée ici, et pour la centième fois, et toujours avec les mêmes rengaines : prosélytisme des religieux et religieuses par les sermons, les livres, les écoles, les églises, etc., racolage des jeunes filles riches pour les couvents de religieuses occidentales, exploitation de la misère des réfugiés pour les attirer au catholicisme, etc. Et le gouvernement ferme les yeux sur tout cela ! Ce n'est pas aux propriétés de l'Eglise romaine qu'il s'attaque, mais bien à celles de l'Eglise orthodoxe, Eglise nationale que la Constitution l'oblige pourtant à protéger. Bien mieux : les pieux orthodoxes ont eu la pénible surprise de voir les autorités officielles suivre la procession du Saint-Sacrement des Latins dans les rues d'Athènes et du Pirée... Ce n'est pas tout de se plaindre ; il faut prendre des mesures, que l'archevêque précise : fermeture des églises uniates d'Athènes, interdiction aux prêtres uniates de porter le costume du clergé orthodoxe (car on a vu des prêtres catholiques, à la faveur de ce « déguisement » orthodoxe, jeter le trouble dans les âmes et tromper les fidèles), plus de permission d'ouvrir des écoles, surveillance étroite sur les actes de prosélytisme, tels que l'assistance des élèves aux cérémonies latines, etc.

IV. — Entre les orthodoxes et nous, la grande question, c'est la primauté pontificale. C'est presque la seule qui pour le moment semble irréductible. On peut sans doute allonger la liste des divergences doctrinales ; nous-mêmes l'avons fait, *Ami* 1906, p. 112-4 Mais ce sont divergences qui sévissent surtout dans les livres théologiques de là-bas. L'âme populaire y est assez indifférente. L'âme populaire, sur maints points, est restée traditionnelle, dans ses pratiques comme dans sa croyance ; et sa tradition a gardé bien des traits heureux de sa source primitive, comme l'expliquait naguère M. L. Vineuve (*Echos d'Orient*, mars) :

... Peut-être la difficulté doctrinale n'est-elle que secondaire. Les âmes se trouvent davantage séparées par des sentiments divergents et par le mur séculaire des incompréhensions réciproques ou de l'ignorance que par des théories dont bien peu aujourd'hui, à en croire les orthodoxes eux-mêmes, feraient une condition *sine qua non*, sauf la primauté pontificale. Sur la thèse du purgatoire, par exemple, la croyance générale, la pratique liturgique et la dévotion privée ne diffèrent pas substantiellement de celles des Latins, et l'on pourrait citer une série de légendes pieuses anciennes qui traduisent les données traditionnelles sur l'expiation par le feu. S'il y a eu sur ce point désaccord verbal entre théologiens, probablement les âmes ont toujours cru et pratiqué le même dogme. Aussi, sur ce sujet comme sur d'autres, la concorde pleine et consciente s'obtiendra plus facilement par une connaissance mutuelle sympathique, une charité fraternelle agissante, une suppression insensible des obstacles par résorption des antipathies nationales et par manifestation effective d'universalisme chrétien. D'un mot, l'union est une question de psychologie plus encore qu'une question dogmatique...

Et une question de pouvoir civil aussi. Témoin le nouveau volume qui vient de paraître du grand ouvrage du P. Boudou, S. J.. Le Saint-Siège et la Russie, *leurs relations diplomatiques au XIXe siècle*, **tome II, gr. in 8 de XIII 566 p., 30 f., Editions** *Spes*. **Le tome I, publié en 1922, allait de 1814 à 1847 ; le tome II nous conduit de 1848 à 1883. A lire le tome I** *(Ami* **1922, p. 669), on se demandait si jamais Etat a mis la patience romaine à pareille épreuve. C'est une question qu'on ne se pose plus à la lecture du tome II : on la résout décidément par la négative. Il n'y a rien de petit, de grotesquement mesquin comme les Etats laïcs dans leurs rapports avec l'Eglise. Entre eux, ces Messieurs sauvegardent encore un certain masque de convenances diplomatiques. Vis-à-vis de l'Eglise désarmée, tout masque tombe, et c'est l'animal humain qui s'étale dans toute son insolence et sa vilenie. Comme c'est vrai, même des plus grands d'entre eux, même d'un Napoléon ! Même dans notre histoire de France, si belle, si grande, si supérieure à toutes les autres en dignité et en générosité, les pages les plus misérables, des pages qu'on voudrait retrancher à tout jamais, sont celles qui nous redisent les différends ou les brouilles de nos rois avec le Saint-Siège.**

Mais, de ce point de vue, c'est la Russie des tsars qui détient, et de beaucoup, le record de la brutalité et de la fausseté. Grattez le Russe, vous trouverez le Cosaque, disait une noble dame de ce pays. Le Russe, quand il se présente devant le Saint-Siège, est toujours tout gratté d'avance. Ailleurs, les gouvernements, même les pires, ont une certaine notion de ce que c'est que l'Eglise, de ce qu'elle entend par son indépendance. En Russie, ils sont incapables de s'élever jusque-là ; ils sont figés dans une radicale incompréhension. Ailleurs, il y a des siècles qu'on entretient certaines relations avec Rome, et l'on est tout de même au courant de certaines traditions. Pour la Russie du XIXe siècle, Rome est comme un terrain neuf, absolument inexploré.

Et de fait, ce n'est que du jour où se fit le premier partage de la Pologne qu'il y eut, en Russie, une question de politique religieuse. Jusque là, les sujets du tsar appartenaient à peu près tous à l'orthodoxie ; et celle-ci n'avait guère lieu de prendre ombrage d'une poignée d'étrangers, d'une centaine de familles déracinées des quatre coins de l'Europe et cantonnées dans la Sloboda de Moscou, au milieu d'une population d'émigrés en majorité protestants. Du jour où le partage de la Pologne donne au tsar des millions de sujets catholiques, une question nouvelle se pose : Ces catholiques, qu'en faire ? Les laisser libres ? Nul n'y songe. Leur déclarer persécution ouverte, décréter, comme Néron fit pour les premiers chrétiens, que *non sint ?* **Ce serait courir au-devant d'un échec certain.**

Le problème à résoudre, l'idéal à réaliser, ce serait de les amener à l'orthodoxie, de purger de catholicisme l'Empire des Tsars.

Tâche ardue, devant laquelle ne recule pas le pouvoir tsariste. Les catholiques sont répartis en deux groupes forts distincts : ceux du rite grec-uni, les Uniates, et ceux du rite latin. On espère venir bien plus aisément à bout des premiers, grâce à l'identité de langue liturgique. Et c'est contre eux surtout que n'a cessé de s'acharner la politique russe. Pauvres et chers Uniates, ce n'est pas en Russie seulement qu'ils sont traqués : on a vu, il y a un instant, de quelle haine les poursuit l'archevêque orthodoxe d'Athènes ; la Pologne aussi d'avant les partages, la Pologne du XVIIIe siècle, les persécutait, au mépris des avertissements et des menaces des Papes ; l'Autriche d'avant la guerre n'en voulait pas, elle non plus, dans ses nouvelles provinces de Bosnie-Herzégovine. Les pouvoirs schismatiques n'en veulent pas, parce qu'un catholicisme de rite grec exerce nécessairement une attraction qui est moins à redouter avec le catholicisme latin, en ces pays d'Orient où la langue est un si puissant facteur ethnographique. Et les pouvoirs catholiques n'en veulent pas, parce que la similitude des rites leur semble créer un péril non plus d'attraction religieuse, mais d'attraction politique vers les puissances slaves voisines. L'Autriche, dans ses provinces balkaniques, eût accepté, à la rigueur, des conversions de l'orthodoxie au catholicisme de rite latin, mais non pas au catholicisme de rite slave (ce qui pratiquement équivalait à interdire toute conversion, puisque Rome, pour éviter toute apparence de propagande latinisante, interdit à ses missionnaires de recevoir des conversions au rite latin). Rome poursuit l'union des Eglises ; l'Autriche a jusqu'au bout cru trouver dans leur séparation une garantie de son influence. L'union des Eglises dans les Balkans eût été à ses yeux une forme du panslavisme, d'un panslavisme yougoslave incompatible avec l'armature dualiste austro-hongroise.

Avec ses Uniates, la Russie n'a que trop réussi. Plus de trois millions de ces malheureux, en Russie-Blanche et en Lithuanie, ont passé au schisme, en 1839, sous le règne de Nicolas Ier et le pontificat

de Grégoire XVI. Restait Chelm, le dernier diocèse grec-uni de Russie : l'acte d'apostasie fut signé le 2 mars 1875 par l'évêque intrus Marcel Popiel, au nom du haut clergé de Chelm : 250 000 Uniates passaient au schisme, avec 204 prêtres.

Comment cela se fit-il ? On y mit beaucoup de violence (à Chelm surtout, où les procédés impériaux sont restés célèbres sous le nom de « brigandage de Chelm »), beaucoup de ruse aussi. Il y eut de longs travaux d'approche. Avec une adresse infernale on s'appliquait à tarir progressivement autour de ces pauvres gens les sources de la sève catholique, à raréfier l'atmosphère respirable catholique. On agissait sur le clergé par la refonte de l'enseignement des Séminaires, par la refonte aussi des administrations diocésaines, que l'on modelait peu à peu sur le type de l'administration orthodoxe. On agissait sur le peuple par de savantes infiltrations dans la liturgie, par la refonte, la « purification » des rites, que l'on expurgeait des impuretés romaines : suppression des messes basses, des autels latéraux, des sonnettes, des orgues, des ostensoirs, etc. ; usage obligatoire, à l'exclusion de tous autres, de missels sortis des presses synodales de Moscou, etc., de façon que toute différence finît par disparaître entre le culte orthodoxe et le culte grec-uni ; etc.

Et, comme toujours, comme les Princes des Prêtres déjà dans le Collège apostolique, le pouvoir laïc trouva des complicités dans l'Eglise. Il y eut des faiblesses épiscopales, des lâchetés et des scélératesses. Le brigandage de Chelm avait été préparé par l'épiscopat, d'ailleurs éphémère, de Kusiemski ; et le misérable qui consomma le crime, et que Rome avait constamment refusé pour l'épiscopat, Marcel Popiel, était un rebut du diocèse grec-uni de Lvov (ou Lemberg) en Galicie : malfamé, concubinaire notoire, objet, pour son inconduite, d'une sanction de la part du gouverneur de Galicie, il était parti sans lettres dimissoriales pour la terre promise de Chelm, où l'appelait un évêque intrus pour l'installer au Séminaire en qualité de professeur de théologie ! Parmi les 204 prêtres qui le suivirent dans sa défection de mars 1875, 40 aussi étaient des rebuts de Galicie, et 160 autres (dont de nombreux galiciens) avaient achevé leurs études en ce malheureux Séminaire de Chelm ou reçu les Ordres en Russie. Quant à ceux qui demeurèrent fidèles à l'Union, 66 s'enfuirent en Autriche, 74 restèrent en Russie, internés ou soumis à la surveillance de la police.

Rome n'abandonna pas ces malheureux et trouva chez les Jésuites de Galicie d'admirables apôtres pour entretenir, au péril de leur vie ou de leur liberté, la fidélité catholique en ces régions. Si bien que, quand fut publié le 30 avril 1905 le fameux oukase qui proclamait la tolérance religieuse, on eut la preuve éclatante et soudaine de ce que valait l'œuvre de Popiel. Les prétendus « convertis » de 1875 s'assemblaient par troupes, sortaient de leurs villages en procession, avec croix, bannières et saintes images, se dirigeant vers les églises catholiques dont l'accès leur avait été si longtemps interdit, et sommant les prêtres latins de leur ouvrir, d'y recevoir leur abjuration solennelle, d'inscrire leurs noms aux registres paroissiaux. Depuis de longues années, aucun évêque catholique n'avait pu visiter ces régions. L'évêque de Lublin, Mgr Jaczewski, se hâta à leur secours, et son voyage fut un triomphe : en quelques mois il confirma 130 000 personnes, dit-il lui-même dans une lettre du 19 janvier 1906 à Pie X.

Tout ce volume du P. Boudou, comme déjà son tome I, est fait ainsi de quelques-unes des pages les plus douloureuses de l'histoire de l'Eglise au XIX^e siècle. Pages douloureuses, et riches de leçons toujours, et toujours consolantes aussi. La tristesse n'y va jamais sans espérance ; des lueurs traversent toujours ces ténèbres. C'est de l'histoire diplomatique, de la diplomatie d'Eglise, la plus palpitante des histoires diplomatiques. Rome n'a jamais perdu courage ; Rome ne s'est jamais lassée ; Rome a été d'une patience qui n'avait d'égale que sa fermeté sur les principes. Rome a plus d'une fois trouvé écho auprès des souverains eux-mêmes, auprès du doux Alexandre I^er, « l'Ange » de la famille impériale, auprès du faible Alexandre II, auprès d'Alexandre III, un géant assez débonnaire, auprès même de Nicolas I^er, qui n'était pas précisément un tendre. Mais ces lueurs de bon vouloir chez les souverains s'éteignaient vite dans les bureaux. Quand on voit les tsars à l'œuvre, comme on goûte la justesse de ce mot de M^me Swetchine : — « C'est prodigieux tout ce que ne peuvent pas ceux qui peuvent tout ! » Tout ce monde officiel de Russie, incapable par ailleurs de comprendre quoi que ce soit à la liberté de l'Eglise, était pris dans l'engrenage du plus tyrannique des systèmes, d'un système qui comprenait tout un ensemble de lois, de règles, de traditions administratives entassées dans les bureaux depuis surtout Catherine II, tout un ensemble que l'on désignait sous la vague et ambitieuse appellation de « lois fondamentales de l'Empire, » lois où il n'y avait guère de fondamental que la routine.

Le tome I se terminait sur l'arrangement de 1847, un arrangement que la Russie s'obstinait, malgré Rome, à qualifier *Concordat*, pour faire croire que le tsar avait les mains libres sur tous les points non touchés par cet arrangement. Le tome II se termine sur les accords de 1882, qui ne supprimaient pas les principes d'où avaient découlé déjà tant de fâcheuses conséquences ; prêtres et évêques catholiques continuent à se voir envoyés en exil : c'est la règle pour ceux de Vilna : Mgr Aryniewicki en 1885, Mgr Zwierowicz en 1902, Mgr de Ropp en 1907 ; etc. — Sur quels accords, encore imprévisibles, se fermera le tome III ?

Sur la Russie d'aujourd'hui, sur la Russie bolcheviste, un nouveau livre vient de paraître : **Les Chiméristes**, par Maria Vinitzine (in-16 de 246 p., 9 f., Paris, Plon). C'est un livre d'effroyables révélations. L'auteur est une « intellectuelle » qui a connu les pires souffrances et qui actuellement vit encore des heures

affreuses. Elle a dû, pour vivre, être un temps fonctionnaire du gouvernement bolchevique. Echappée ensuite à cet enfer, elle comptait trouver à l'étranger quelque repos. Elle comptait sans cette terrible police des Soviets, qui ne le cède en rien à celle des tsars : d'ailleurs la plupart des policiers moscovites d'aujourd'hui sont d'anciens policiers du tsarisme, passés à l'ennemi.

Les trente dernières pages de son livre seules sont situées à Moscou. Le reste nous décrit ce qui se passe dans les campagnes, où la décomposition des âmes est plus impressionnante encore, plus douloureuse : les victimes semblent gagnées elles-mêmes par une contagion d'amoralité ; le paysan nanti ne craint pas d'exploiter la misère, il défend ses privilèges avec une âpreté féroce ; les bourgeoises déchues glissent à un renversement des valeurs sociales qui autorise les plus étranges capitulations de conscience ; c'est une morale de grands chemins qui s'installe.

En aucun pays chrétien l'histoire ne nous fait assister à pareil avilissement. La France des pires jours de la Terreur gardait, dans les campagnes (et dans les villes aussi), ces merveilleuses réserves d'énergie chrétienne qui ont préparé le relèvement du Concordat. Même dans l'Allemagne du XVI^e siècle, submergée par le déluge de boue et de sang que fut l'explosion de la réforme luthérienne, il restait des possibilités heureuses qui ont permis, partout où les princes l'ont voulu, de recatholiciser le pays au premier tiers du XVII^e siècle. La Russie, quand la Providence marquera l'heure de sa réévangélisation, sera un terrible pays de Missions.

« Cette dégradation de l'homme, dit M. René Bizet dans la préface du livre de M^elle Maria V., est le spectacle le plus humiliant qu'on puisse regarder. Sommes-nous donc si vite déchus ? »

V. — *Hostia,* sept.-octobre, publie le Rapport présenté par M. Joseph Anger, du Grand Séminaire de Rennes, à la Section sacerdotale du Congrès national eucharistique (Rennes, juillet 1925) sur *l'esprit eucharistique* et son rôle dans la piété personnelle et le ministère du prêtre. M. Anger ramène l'esprit eucharistique à quatre traits principaux qui, tous, ont leurs racines dans les profondeurs du dogme, ce qui fait leur valeur et leur puissance d'emprise sur les âmes :

1° *L'Eucharistie, présence permanente du Christ réclamant la nôtre.* L'Eucharistie est une présence, la présence de N.-S. au milieu des hommes, l'extension de l'Incarnation faite en vue de permettre à tous les hommes d'entrer et de demeurer en contact, en relation avec le Verbe Incarné, la traduction du désir passionné de l'Homme-Dieu d'être toujours avec ses frères, de ne pas s'éloigner d'eux, de se mettre à leur disposition et à leur portée, de faciliter et de provoquer les relations, les rencontres...

A la présence de Jésus, doit répondre la nôtre ; à ce besoin du Cœur de Jésus, doit répondre chez nous le besoin d'être avec Lui, de Le prendre pour Ami, pour confident, pour conseiller, de maintenir en permanence devant Jésus notre esprit, notre cœur, notre corps lui-même dans la mesure du possible. Imprégner toute notre piété de la foi en Jésus-Hostie, en Jésus vivant au milieu de nous ; en imprégner notre apostolat, tous les détails de notre ministère, les Sacrements, la préparation de nos Catéchismes et de nos instructions, nos visites à nos paroissiens, aux malades surtout... *Fac me tibi semper magis credere...*

2° *L'Eucharistie, nourriture nécessaire et divinisante, nous impose la faim de l'Hostie et la volonté de nous prêter à être transformés par le Christ.* La présence de Jésus au Tabernacle n'est pas tout. Elle a pour fin une autre présence bien plus intime et de portée tout autrement profonde, réalisant entre Jésus et nous une sorte de circumincession ou d'habitation mutuelle que le Christ exprime en ces termes : *Qui manducat meam carnem... in me manet et ego in illo.*

Et cette présence même par la Communion n'est pas à elle-même sa propre fin : Jésus s'unit à nous pour nous apporter la vie divine, pour devenir Lui-même l'âme de notre âme et se substituer au *moi* comme moteur et guide de l'organisme divin créé en nous par le Baptême (grâces, vertus, dons), pour prendre en mains la direction de tout le travail de sanctification qui doit façonner en nous des copies fidèles du Fils de Dieu.

Pour nous faire entendre cet effet essentiel de la Communion, Jésus va jusqu'à comparer la vie que nous recevons et exerçons par l'Eucharistie à la vie que de toute éternité le Fils reçoit du Père : — « Comme je vis par mon Père, διὰ τὸν πατέρα, ainsi celui qui me mange vivra par moi, δἰ ἐμέ. » Impossible d'employer des paroles qui traduisent mieux à quelle profondeur atteint l'influence de Jésus-Hostie, puisque, pour le Verbe, vivre par le Père, c'est tenir de Lui tout son être, et c'est avoir avec Lui tout en commun, pensée et amour, tout, sauf la relation de filiation.

Nous donc, à ce désir ardent, à cette volonté de Jésus de nous sanctifier par la Communion, répondons par la faim de l'Eucharistie, par une faim intelligente, qui comprenne le but de la Communion et ce que Jésus vient faire chez nous : nous livrer à son action transformatrice, l'introniser chez nous, où il entend diriger toutes les manifestations de cette vie divine dont il nous apporte l'accroissement, nous prêter aux énergies divinisatrices, « sacerdotalisantes » de Jésus-Hostie, de façon à devenir toujours davantage « un possédé de l'Hostie, » un instrument docile, comme l'Eglise nous le fait demander dans la Postcommunion du XV^e dimanche après la Pentecôte : — « Que nos âmes et nos corps soient *possédés* par l'action du don céleste, afin qu'en nous ce ne soit point l'impulsion naturelle, *noster sensus,* mais bien l'efficacité de Jésus-Hostie qui, en toute circonstance, *jugiter,* prenne les devants » et nous détermine à l'action.

Voilà comme il faut entendre la Communion et la faire entendre à nos fidèles : les former à voir et à traiter l'Eucharistie comme la Vie, créer en eux cet esprit eucharistique qui méritait aux chrétiens de Carthage un *optime* de la part de S. Augustin : *Optime... sacramentum Corporis Christi nihil aliud quam vitam vocant.*

Etudier, à cette lumière, la véritable hiérarchie

des œuvres. La grande œuvre de notre ministère, c'est de livrer les âmes à J.-C. Tout le reste, œuvres diverses, sociales ou autres, ne doit être qu'un travail de préparation à ce but unique.

« Tous les efforts dépensés en dehors de cette fin, tous les dévouements qui n'ont pas leur origine ou leur terme en Jésus-Hostie courent grand risque d'être vains : car ils oublient l'unique nécessaire, à savoir, la vie divine à communiquer et à faire croître dans les âmes par le grand moyen créé par le Christ à cet effet : l'Eucharistie. »

3o L'Eucharistie n'est pas seulement un Sacrement, mais un Sacrifice, — et d'abord un Sacrifice, puisque c'est le Sacrifice qui nous procure la présence réelle : Jésus ne devient notre nourriture qu'après avoir été, à la Messe, notre victime, renouvelant par notre ministère l'immolation du Calvaire.

A cette immolation du Christ doit répondre la nôtre. Et c'est pourquoi le troisième trait de l'esprit eucharistique sera *l'union habituelle et pratique au sacrifice de Jésus,* pour l'utiliser d'abord, pour l'imiter ensuite en nous livrant nous-mêmes tout entiers à Dieu à l'exemple du Christ, prêtre et victime. Ceci est vrai de tous les fidèles, comme l'ont enseigné les Pères, mais surtout du prêtre, dans la mesure précisément où l'ordination lui a communiqué plus abondamment le Sacerdoce de l'unique prêtre, Jésus, qui fut le sacrificateur de sa victime, et d'une victime qui est lui-même, suivant le mot de S. Paulin de Nole, *sacerdos suæ victimæ et victima sui sacerdotii.* La goutte d'eau que chaque matin nous ajoutons dans le calice au vin qui symbolise le Christ, symbolise, elle, le peuple chrétien, et, en premier lieu, le prêtre. *Et nos unam secum Hostiam effectos,* lit-on dans une admirable Préface du St Sacrement. — *Imitamini quod tractatis,* nous a dit l'Evêque au jour de l'Ordination : *quatenus mortis Dominicæ mysterium celebrantes, mortificare membra vestra a vitiis et concupiscentiis omnibus procuretis.* Chaque matin donc, notre Messe nous met à l'école la plus haute du sacrifice.

Une telle vérité, quand une fois elle a pris possession d'une âme sacerdotale, quelle influence ne doit-elle pas exercer sur sa vie intérieure ! Comme toutes les peines, toutes les fatigues de la vie prennent leur vrai sens et se transfigurent à la lumière de l'autel ! Quelle influence aussi sur notre apostolat, qui ne sera fécond que s'il est, comme celui du Christ, une immolation ! sur l'apostolat aussi que nous prêchons à nos fidèles, dont nous faisons un devoir à nos fidèles, et qui doit être, lui aussi, à base de sacrifice ! C'est à toute son Eglise que le Christ a donné la leçon du sacrifice, nous dit S. Augustin, *De civit. Dei,* x, 20 : « Lui-même est le prêtre qui offre, lui-même est l'offrande : il a voulu perpétuer ce mystère dans le sacrifice quotidien de l'Eglise : *quæ* (Ecclesia), *cum ipsius capitis corpus sit, se ipsam per Ipsum* DISCIT *offerre.* »

Sur quoi le P. Bessières saisit l'occasion de stimuler ses Croisés de l'Eucharistie :

Ne croit-on pas que la vaillante phalange de la Croisade Eucharistique gagnera encore en générosité, si ses membres apprennent à unir leurs sacrifices à celui du Christ, s'ils comprennent que leurs renoncements leur font exercer leur sacerdoce en union avec le Divin Prêtre ?

« Faites, Seigneur, que nous, les ministres de votre auguste sacrifice, nous vous soyons totalement consacrés et dévoués (immolés : *devoveri),* afin que, participant au Sacerdoce de votre Fils unique, nous méritions aussi d'être partie intégrante de son oblation et de son sacrifice, *ejusdem etiam oblationis et sacrificii pars esse mereamur.* » (Secrète d'un ancien Missel de Rennes, promulgué en 1785).

4o Enfin, un dernier trait de l'esprit eucharistique, c'est *l'esprit social chrétien,* dont l'Eucharistie est la source et l'aliment, parce qu'elle est, par excellence, le Sacrement de l'incorporation au Christ : elle nous unit à Jésus-Christ, non point seulement en tant qu'il est source de vie pour les individus, mais en tant qu'il est la tête du corps mystique, de ce corps né du sacrifice du Calvaire, en tant qu'il est le centre par lequel toutes les âmes dont il est le Chef et la vie communiquent entre elles, sur terre, au ciel et au purgatoire.

Il y a là une doctrine qui a été trop souvent perdue de vue au cours et à la suite de la période d'influence janséniste de notre histoire religieuse. Mais le mouvement chrétien social inauguré au milieu du siècle dernier par des laïcs comme Ozanam et des évêques comme Ketteler, arrivé ensuite à son plein épanouissement sous le Pontificat de Léon XIII, a fait refleurir plus vivace que jamais la grandiose sociologie du moyen âge, la sociologie de la toute primitive Eglise, dont la plus ancienne prière eucharistique (de la *Didaché,* opuscule du Ier siècle, peut-être d'un disciple de S. Pierre) demande à Dieu « que les fidèles, dispersés à travers le monde, soient rassemblés dans l'unité par la vertu de l'aliment céleste, de même que les grains de blé, dispersés sur les collines, ont été réunis pour devenir un seul pain » : — écho de S. Paul, I Cor., x, 17 : *quoniam unus panis, unum corpus multi sumus, omnes, qui de uno pane participamus :* « Puisqu'il y a un seul pain, nous formons un seul corps, tout en étant plusieurs, car nous participons tous à un même pain, οἱ πολλοί... οἱ γὰρ πάντες... » Et S. Paul, écho du Maître au soir de la Cene : *Ego sum vitis, vos palmites... Omnem palmitem* IN ME *non ferentem fructum... Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso, nisi manserit* IN VITE... *Si quis in me non manserit... Si manseritis in me... Manete in me, et ego in vobis...* » Voir la richesse des textes traditionnels apportés par Léon XIII à l'appui de cette vérité dans l'Encyclique eucharistique *Miræ caritatis* par laquelle le grand Pontife, un an avant sa mort, voulait mettre le sceau

(28 mai 1902) à son œuvre de rechristianisation sociale [1].

L'Hostie, pour le prêtre eucharistique, conclut M. Anger, c'est sa *Somme théologique* : car il possède, dans l'Hostie, le Verbe Incarné et Rédempteur, guide des âmes vers leur fin, la Trinité Sainte. C'est aussi sa *Somme ascétique et mystique* : car les deux grands principes de la spiritualité chrétienne : mort et vie, mort à soi-même et vie par Dieu et pour Dieu, ces deux grands principes qui éclairent et commandent toutes les étapes de l'ascension de l'âme depuis le dégagement des bas-fonds du péché jusqu'aux cimes où se consomme l'union avec Dieu, ces grands principes, le prêtre les apprend en regardant l'Hostie et il en vit en vivant de l'Hostie ; il les trouve exprimés par l'Eucharistie dans deux rites qui lui sont familiers et qui, l'un et l'autre, sont pleins du Christ : le rite de mort à soi même (la Messe), le rite de la vie divine (la Communion) ; et il sait bien que jamais il n'en épuisera la richesse et la force divinisante, même quand il atteindrait les derniers sommets de la sainteté, parce que jamais il ne mourra à lui-même autant que le lui montre Jésus-Christ Victime, jamais il ne vivra de la vie divine autant que Jésus-Hostie peut et veut lui en communiquer...

VI. — M. Louis Marcel, chanoine titulaire de Langres, a publié cette année (*Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, janvier-mars, avril-juin) un travail considérable (p. 25 52, p. 202 226) sur *La mort de Diderot, d'après des documents inédits* [2]. M. Marcel est, de longue date, un spécialiste des questions relatives à Diderot son compatriote. C'est aux dépens de Diderot qu'il y a près d'un demi-siècle, lors de l'érection de la statue de l'Encyclopédiste à Langres, il a fait ses premières armes dans les lettres, par une série de brochures qui étaient pages de circonstance, pages d'allure polémique, mais solides autant qu'alertes et vigoureuses, et révélant déjà une érudition très avertie. Et depuis, il n'a plus perdu de vue son philosophe. A la veille de la guerre encore, il nous donnait du frère de Diderot, le chanoine Didier Diderot, une monographie extrêmement attachante, neuve, et riche de détails inédits (cf. *Ami* 1913, p. 933). Et l'autre jour (*Croix de la Haute-Marne*, 8 août 1925), un professeur de l'Université de Strasbourg, M. Hubert Gillot, l'invitait à couronner l'œuvre dont il a établi si solidement les bases et à nous donner sur Diderot le travail d'ensemble, la « biographie vraiment scientifique » que nous n'avons pas et dont les derniers historiens de notre littérature, MM. Bédier et Hazard, professeurs à la Sorbonne, ne peuvent que déplorer l'absence.

Personne donc n'était mieux à même que lui de tirer au clair cette question de la mort de Diderot. De fait, il a élucidé divers points de détail ; mais le gros point d'interrogation n'a pas encore reçu sa réponse : Diderot est-il mort réconcilié avec l'Eglise ?

Les contemporains ne l'ont pas su ; les uns ont dit oui, et les autres non, comme il arrive si souvent en cas analogues. M. Marcel a compulsé toutes les sources imprimées, et elles se contredisent. Et quant à la riche documentation inédite qu'il a pu utiliser (papiers surtout de M. Caroillon de Vandeul, le gendre de Diderot, versés aux Archives de la Haute Marne en 1913, à la suite de la mort, en 1911, de l'arrière-petit-fils de Diderot, M. Albert de Vandeul, dernier de son nom) elle est assurément fort intéressante, surtout la correspondance entre Mme Caroillon (négociante à Langres et mère du gendre de Diderot) et ses quatre fils. Mais il semble bien que ces lettres n'enregistrent guère que des bruits, ou des espérances, ou des illusions.

Diderot est mort le 30 ou le 31 juillet 1784, dans sa soixante-et-onzième année. De constitution exceptionnellement robuste, il était revenu de Russie, dix ans auparavant, avec une santé affaiblie. Le mal qui devait l'emporter se déclara le 19 février 1784 par un violent crachement de sang. Il habitait, depuis trente ans, rue St-Benoît, une maison sise près de l'emplacement où a été érigée sa statue du boulevard St Germain. Il était donc paroissien de St-Sulpice. Le curé de St-Sulpice était alors M. de Tersac, le même qui six ans auparavant était allé voir sans succès Voltaire mourant, et qui avait dû lui refuser ensuite la sépulture ecclésiastique. Il fit visite à Diderot.

Une première question ici se pose : est-il venu de lui-même ? ou mandé, et par qui ?

Autant de sources nous consultons, autant de réponses différentes. Les *Mémoires* dits de Vandeul [1] laissent entendre qu'il serait venu spontanément : « Le curé de St-Sulpice, disent-ils, apprit sa maladie. » — Les *Nouvelles ecclésiastiques* (du 26 novembre 1784) font intervenir « un jeune chirurgien » qui pansait régulièrement le philosophe, affligé de plaies aux jambes, et qui, « vers la fin de juillet, » s'apercevant de la gravité de son état, lui aurait proposé de mettre ordre à ses affaires : sur la réponse favorable du malade, le curé de

[1] Entre tant de livres admirables écrits récemment pour la diffusion de cette doctrine parmi les fidèles, nous voulons rappeler tout spécialement et recommander *Pour rebâtir la Cité*, du P. Bessières (*Ami* 1919, p. 1253), et : *Le Christ dans nos frères*, du P. Plus, *Ami* 1924, *couv.* p. 190.

[2] Tirage à part, in-8 de 53 pages, 5 fr., libr. Honoré Champion, 5 et 7, quai Malaquais, Paris 6e.

[1] Ces *Mémoires* nous ont été donnés comme étant de la fille même de Diderot. Mais rien n'est moins sûr. Ils ont été écrits très peu de temps après la mort de Diderot, puisqu'il en circulait des copies dans Paris dès 1787. Mais on ne les a publiés qu'en 1813 et en Allemagne ; en France ils n'ont été édités qu'en 1830, après que leur auteur présumée était morte depuis six ans. Pourquoi ce retard ? Quand on se rappelle avec quel incroyable sans-gêne des gens comme l'athée Naigeon ont traité des manuscrits à eux confiés par Diderot luimême (et défiguré les *Pensées* de Pascal), toutes les suspicions sont permises. Et de fait, ces *Mémoires* fourmillent d'inexactitudes, même matérielles, et portant sur des points qui devaient être absolument familiers à la fille de Diderot.

Les *Nouvelles ecclésiastiques* ont été, tout le long du XVIIIe siècle, l'organe de la secte janséniste. Elles sont, partout où la secte a intérêt à mentir, un tissu de mensonges. Elles sont à consulter pourtant, parce qu'un mensonge peut mettre la critique sur le chemin d'une vérité.

Les *Mémoires* de Barruel *pour servir à l'histoire du jacobinisme* (5 vol in-8) sont un ouvrage excellent. On peut leur trouver parfois une couleur apologétique ; mais, appliquée par un homme probe et consciencieux comme Barruel, c'est une couleur qui risque encore bien moins d'intercepter les rayons de la vérité que ne le fait certain esprit critique. — Barruel, né en 1741, fut d'abord jésuite, rentra dans le clergé séculier après la suppression de la Compagnie, et fut, au temps de la Révolution, un des plus vaillants champions de l'Eglise (rédacteur du *Journal ecclésiastique* jusqu'en 1792, émigré ensuite en Angleterre, de retour en France au Consulat : a laissé une quarantaine de volumes, documentaires, historiques, ou polémiques ; il a publié, en 1803 *Du Pape et de ses droits religieux*, 2 vol. in-8, justification du Concordat par le rappel des principes catholiques touchant le pouvoir pontifical ; † 1820).

St-Sulpice serait venu. Mais, vers la fin de juillet, Diderot, depuis longtemps, n'habitait plus sur St-Sulpice, ni même à Paris. — Les *Mémoires* de Barruel (édition de 1797) mettent en cause un jeune homme qui servait de bibliothécaire à Diderot. Fort pieux lui-même, il aurait averti son maître, et celui-ci se serait très bien prêté aux visites de M. de Tersac. — Une lettre enfin de M. de Vandeul, gendre de Diderot, à Denise Diderot, sœur du philosophe et fort pieuse demoiselle de Langres [1], fait honneur de la chose à Mme Diderot elle-même :

« Soyez, chère tante (Denise), sans inquiétude sur l'objet qui semblait vous en donner. Tout va bien à cet égard. La dévotion très vive et plus grande qu'on ne croirait de ma belle-mère pourvoira à tout et *y a déjà pourvu,* en partie, avec succès. Elle a déterminé et fait recevoir les visites du curé de St-Sulpice... »

La lettre est du 24 avril 1784. Elle est très intéressante. Elle est ce que nous avons de plus décisif sur la question. Elle décerne à la femme de Diderot un brevet de dévotion qui est peut-être exagéré [2], mais qui dans la circonstance était de style. Mais, pour ce qui est du fond même de la chose, elle semble bien dire vrai. Et je ne la trouve pas non plus inconciliable avec la version Barruel : la démarche du jeune bibliothécaire a très bien pu préparer et amorcer les démarches de Mme Diderot, sans que d'ailleurs le gendre en ait été mis au courant. Ce jeune homme donc pansait les plaies de Diderot (c'est pour cela que les *Nouvelles eccl.* l'ont métamorphosé en chirurgien; mais on n'est pas chirurgien parce qu'on sait faire un pansement). Effrayé des symptômes qu'il remarque, il en avertit un prêtre de sa connaissance, M Lemoine [3]. Sur l'avis de M. Lemoine, il s'en va passer une demi heure à l'église, priant Dieu instamment de lui inspirer ce qu'il doit dire, ce qu'il doit faire pour le salut d'un homme qui est son bienfaiteur. Il revient chez son maître, et, tout en lui pansant ses plaies, il lui tient ce petit discours dont on goûtera la simplicité, la droiture, et l'émotion pénétrante :

« Monsieur Diderot, vous me voyez, aujourd'hui, plus ému que jamais sur votre sort ; n'en soyez pas surpris ; je sais tout ce que je vous dois ; c'est par vos bienfaits que je subsiste : vous daignez m'honorer d'une confiance à laquelle je n'avais pas lieu de m'attendre : il m'est dur d'être ingrat et je m'accuserais de l'être, si je vous laissais ignorer le danger que l'état de vos plaies m'annonce. Monsieur Diderot, vous avez des dispositions à faire ; vous avez surtout des précautions à prendre pour le monde où vous allez entrer. Je ne suis qu'un jeune homme, je le sais. Mais êtes-vous bien sûr que votre philosophie ne vous laisse pas une âme à sauver ? Je n'en doute pas, moi ; et il m'est impossible de penser au sort qui attend mon bienfaiteur et de ne pas l'avertir d'éviter un malheur éternel. Voyez, Monsieur, il en est temps encore. Pardonnez un avis que je dois à la reconnaissance et à toute votre amitié pour moi. »

Diderot, poursuit Barruel, écoutait ce langage avec attendrissement. Il laissa même échapper quelques larmes ; il remercia, ensuite, son jeune bibliothécaire de sa franchise, de l'intérêt qu'il prenait à son sort. Il lui promit de bien peser ce qu'il venait d'entendre et de délibérer sur le parti qu'il avait à prendre dans une situation dont, après tout, il reconnaissait l'importance.

Le jeune homme attendait avec impatience l'effet de ces délibérations. Le premier résultat fut conforme à ses désirs. Il courut avertir M. Lemoine que Diderot demandait à voir un prêtre pour se mettre en état de paraître devant Dieu. M. Lemoine indiqua M. de Tersac, curé de St-Sulpice. Diderot vit, en effet, M. de Tersac : il le vit plusieurs fois. Il se préparait à rédiger une rétractation publique de ses erreurs. Malheureusement, les adeptes surveillaient leur ancien coryphée...

Ces visites furent-elles nombreuses ? — « Plusieurs fois, » dit Barruel ; « deux ou trois fois la semaine, » dit la fille de Diderot. Combien de semaines cela dura-t-il ? On ne nous le dit pas. Cela avait commencé sûrement avant le 24 avril, date de la lettre où le gendre de Diderot parle de visites assez régulières ; et cela s'est prolongé au moins jusqu'au départ du malade pour la campagne, qui eut lieu probablement en mai.

Quel a été le caractère de ces visites ? Elles ont été certainement courtoises, puisqu'elles se sont multipliées. Diderot n'était pas, à son ordinaire, l'arbitre des élégances ; mais il savait, quand il le voulait, être poli, et même charmant. Il ne redoutait pas les relations ecclésiastiques ; il se prêtait même à faire des sermons pour les prédicateurs dans l'embarras. Il a reçu « volontiers » son curé, nous dit le gendre ; il l'a reçu « à merveille, » nous dit la fille. Evidemment ce n'est pas dès la première visite qu'a pu être abordée la grosse question. Les *Mémoires* Vandeul nous disent que les premiers entretiens ont été simples conversations d'homme à homme, et non de curé à paroissien, Diderot complimentant M. de Tersac sur son zèle à soulager les malheureux, lui donnant même des idées sur les bonnes œuvres qui lui restaient à faire, lui recommandant les indigents de son quar-

[1] Sur Denise Diderot (1715-1797), lire une Conférence très intéressante de M Marcel (in-16 de 48 p., 1 f., Langres, au Musée). C'était une personne de grand bon sens, fort sympathique, quoique un peu « regardante » peut-être, « une vraie Langroise, » dit M. Marcel, et ce mot, quand on le prononce à Langres, n'est assurément pas un mince éloge. Très modeste, elle n'a rien fait pour se mettre en vedette ; mais elle était la sœur de Diderot ; et, à ce titre, la petite monographie qu'en dresse M. Marcel est riche de détails qui sont précieux pour l'histoire littéraire.

Mais, d'ailleurs, même ce qui semble simplement histoire locale prend, sous la plume de M. Marcel, une saveur tout à fait alléchante. Lisez, par exemple, sa conférence sur *Un ancien Cru français disparu : Le Vin de Langres :* entendez, de la toute proche banlieue de Langres, dont les vignes ont été arrachées il y a plus d'un siècle ; mais il n'est pas nécessaire de descendre à 20 kilomètres au sud de Langres pour retrouver, aujourd'hui encore, d'excellents crus qui, les bonnes années, se peuvent vendre même comme vins de Bourgogne (et, de fait, c'est déjà la Bourgogne) ; — sa Conférence encore sur *l'Histoire du Théâtre à Langres* qui n'a qu'un défaut, c'est d'être beaucoup trop courte : il y fait mention de quantité d'usages moyenâgeux qui semblent être tout ce qu'il y a de plus pittoresque et dont le seul nom vous fait venir l'eau à la bouche, mais pour vous mettre ensuite au supplice de Tantale : car, si vous attendez des explications, M. Marcel vous convie à des travaux qu'il a publiés dans la *Semaine religieuse de Langres* et autres feuilles locales qui ne sont évidemment pas à la portée du commun des lecteurs.

[2] Encore je n'en vois pas de preuves. M Marcel est plus sévère pour la femme de Diderot que je ne le serais moi-même. Elle était acariâtre ; mais c'est là un défaut qui malheureusement cohabite parfois avec une dévotion même sincère, même « très vive ». — M. de Vandeul était incroyant ; mais il n'est pas nécessaire d'être grand clerc en « discernement des esprits » pour constater la dévotion ou la non-dévotion d'une belle-mère. Nous retrouverons Mme Diderot plus tard.

[3] Barruel spécifie : « M. l'abbé Lemoine, résidant, alors à la maison appelée des Missions Etrangères, rue du Bac, faubourg St-Germain. » Voilà un souci de préciser le domicile (maison, rue, quartier) qui n'est pas ordinaire et qui semble bien indiquer que ce Lemoine vivait encore au temps (179) où Barruel écrivait : Barruel, alors réfugié en Angleterre, aura voulu mettre ses lecteurs à même de vérifier l'exactitude de son récit.

tier, et le curé s'exécutant en effet... C'est très vraisemblable, et c'est très heureux : la charité, l'amour des pauvres, était un terrain d'entente tout indiqué, le meilleur assurément où deux esprits si éloignés l'un de l'autre pussent se rencontrer.

Mais il a bien fallu ensuite en venir à d'autres questions d'un abord plus épineux. M. de Tersac, qui avait renom d'intransigeance non moins que de bienfaisance, n'était pas homme à se prêter indéfiniment à des manœuvres préambulaires. Les *Mémoires* Vandeul nous montrent un Diderot gardé à vue par sa femme et sa fille, qui ne l'auraient pas laissé « un instant en tête à tête avec le curé ; » sa femme surtout aurait été bien décidée à lui épargner « la persécution. » Mais on sait que le crédit desdits *Mémoires*, en pareille matière spécialement, est mince. Ils disent encore que Mme Diderot « était persuadée que Diderot ne changerait jamais d'opinion. » Il est bien possible qu'elle ait dit, un jour ou l'autre, cela ou quelque chose d'approchant. Quelle est l'épouse de mauvaise humeur à qui il n'arrive d'en dire autant ? Quel est même le pessimiste (et qui n'a ses heures de pessimisme ?) qui n'ait jamais risqué des pronostics de ce genre, heureusement démentis ensuite par la grâce divine ? Ce sont propos que l'on tient tant que la mort n'est pas là ; mais dès que l'on se voit devant une menace de mort suspendue sur une tête aimée ou d'ailleurs sur n'importe quelle tête, on oublie bien vite tous ces « jugements téméraires, » pour ne plus songer qu'à l'unique chose qui compte : le salut d'une âme.

Quel fut le fruit des entrevues de Diderot et de son curé ? Écoutez les *Mémoires* Vandeul :

> Un jour qu'ils (Diderot et M. de Tersac) étaient d'accord sur plusieurs points de morale relatifs à l'humanité et aux bonnes œuvres, le curé se hasarda à lui faire entendre que s'il imprimait ces maximes et une petite rétractation de ses ouvrages, cela ferait un fort bel effet dans le monde : — « Je le crois, M. le Curé, mais convenez que je ferais un impudent mensonge. »

Voilà bien les *Mémoires* Vandeul ! Pour qui prennent-ils leurs lecteurs ? Un curé qui se hasarde, qui remet au hasard le soin de la chose la plus grave qu'il y ait pour un prêtre, le salut d'une âme dont il a la charge ! Un curé qui, alors qu'il n'a encore été question entre lui et son malade que de vérités de morale naturelle, de vérités sur lesquelles l'accord était fait d'avance, s'en vient, tout de suite, d'emblée, sans crier gare, lui proposer tout uniment ce qu'il y a de plus difficile pour un philosophe et d'ailleurs pour tout écrivain, la rétractation de ses ouvrages ! Et, de cette chose énorme, ce curé parle sur un ton désinvolte : « Une petite rétractation, » oui, c'est cela, une petite chose, une formalité, un détail minuscule, qui va de soi ! Et un curé qui ne voit et ne fait voir à un mourant, dans le salut de son âme, qu'un bel effet à faire dans le monde ! Et ce curé est un des membres les plus éminents du clergé de Paris, universellement considéré, aimé, vénéré ! — Les *Mémoires* Vandeul, en imaginant cette scène, ont pensé assurément ridiculiser M de Tersac, ridiculiser peut-être en général notre ministère au chevet des mourants. Ce sont eux-mêmes qui sont grotesques, et odieux.

Voilà pour les *Mémoires* Vandeul. Passons à un autre. L'abbé Duvernet, dans sa *Vie de Voltaire*, pamphlet plutôt qu'histoire (dit M. Marcel), raconte que, la fin de Diderot approchant, Tersac lui parle religion ; Diderot le regarde avec étonnement ; Tersac continue et lui fait entrevoir qu'il ne refusa la sépulture à Voltaire que parce qu'il ne croyait pas en J.-C. : — « Je vous entends, curé, vous ne voulûtes pas enterrer Voltaire, parce qu'il ne croyait pas à la divinité du Fils. Eh bien ! quand je serai mort, on m'enterrera où on voudra, mais je déclare, moi, que je ne crois ni au Pere, ni au Saint-Esprit, ni à personne de la famille. »

Voit-on M. de Tersac s'imaginant qu'il va triompher de la résistance de Diderot en lui opposant ce précédent de Voltaire ? Il eût voulu achever de l'exaspérer, qu'il n'eût pu s'y prendre mieux. Sans compter qu'il est faux que Voltaire ait refusé un acte de foi en Jésus-Christ : il ne l'a pas refusé parce qu'on ne le lui a pas demandé, son attitude n'a pas permis d'aller jusque là ; il a refusé, le jour même de sa mort, de recevoir M. de Tersac, venu le voir avec l'abbé Gaultier ; il a feint de ne pas le reconnaître, de ne reconnaître que l'abbé Gaultier, et les a congédiés en se moquant d'eux. — Quant au blasphème final que Duvernet prête à Diderot, Diderot certes en eût été bien capable pendant sa vie ; mais ce qui nous est dit du ton de ses entretiens avec son curé ne permet pas d'admettre qu'il ait poussé alors la grossièreté jusque là.

Voilà pour les témoins à charge. Voici maintenant les témoins à décharge. La preuve que ce n'est pas sans succès, sans quelque commencement tout au moins de succès que le curé de St-Sulpice a abordé la grande question, c'est que la secte en a pris peur et s'est employée à éloigner le péril d'une rétractation *in extremis*, en éloignant Diderot de Paris. Deux témoignages nous l'assurent : les *Nouvelles ecclésiastiques*, et Barruel. Les *Nouvelles* disent même que les amis de Diderot l'ont « enlevé » sous prétexte de lui faire prendre l'air et l'ont conduit à Chaillot (qui alors était hors de Paris). Ce mot d' « enlèvement » ne doit pas être exempt d'exagération ; et quant à Chaillot, ce n'est pas là que Diderot est allé prendre l'air. Mais une erreur de détail n'implique pas erreur sur le tout et n'infirme pas l'essentiel du témoignage. Les *Nouvelles* d'ailleurs ni non plus Barruel ne nous disent la date du départ de Diderot, ni le nom des amis qui l'y ont poussé. Mais il n'y a pas dans cette omission l'ombre d'un indice contre la vérité du fait. Parce qu'on ne dit pas ou que peut-être on ne sait pas tous les détails d'un événement, cela ne prouve pas que l'événement lui-même ne se soit pas produit ou qu'on n'ait pas le droit d'en parler. — Voici la page de Barruel :

> Il se préparait à rédiger une rétractation publique de ses erreurs. Malheureusement les adeptes surveillaient

leur ancien coryphée. L'entrée d'un prêtre chez Diderot les effraya : ils crurent toute la secte déshonorée si un chef de cette importance leur échappait. Ils coururent chez lui : ils lui représentèrent qu'on le trompait, qu'il n'était pas aussi malade qu'on le lui avait dit et qu'il n'avait besoin que de prendre l'air de la campagne pour rétablir sa santé. Diderot résista quelque temps à ces impressions et à tout ce qu'on ajoutait pour le rappeler à son philosophisme. Mais enfin, il se laissa persuader de prendre de l'air de la campagne. On eut soin de tenir son départ très secret. Les malheureux qui l'entraînèrent savaient bien qu'il n'avait pas longtemps à vivre.

Barruel ne dit pas où alla Diderot. Ce fut à Sèvres. Il y avait un pied à terre et y villégiaturait tous les ans, au moins depuis 1769. Il est probable que ses amis n'ont pas eu à dépenser grand effort pour le décider au voyage ; mais on conçoit qu'ils aient eu intérêt à presser le départ. M. de Tersac lui continua-t-il ses visites à Sèvres ? Nous n'en savons rien. Mme Caroillon, la mère de M. de Vandeul, dans une lettre écrite de Langres à un autre de ses fils (M. Marcel n'en donne pas la date), le suppose, mais ce n'est qu'une supposition : — « Vous ne m'avez pas marqué le résultat des conversations de M. le Curé de St Sulpice. En conduisant le médecin du corps, il eût fallu celui de l'âme. Le malade n'en a pas été frappé vu qu'il lui a promis, *sans doute,* de lui continuer ses visites à Sèvres. »

A Sèvres, la santé de Diderot s'améliore (lettres de Mme Caroillon, des 29 mai et 11 juin). Pas assez toutefois pour autoriser des espérances de prompte guérison. Comme cependant il s'ennuie de sa solitude, on songe, vers la mi-juin, à revenir à Paris. Son ancien logement est par trop incommode pour un hydropique ; mais Catherine II, informée de sa maladie, lui a fait aménager « un superbe appartement, un palais » (dit Mme de Vandeul) rue Richelieu, vis-à-vis le Palais-Royal (probablement fin mai). Mais juin se passe, et Diderot ne bouge pas de Sèvres. S'il en a bougé, ce n'a été que dans la seconde quinzaine de juillet. Les *Mémoires* Vandeul, en effet, le faisant mourir le 30 juillet, disent qu'il a « joui douze jours » de la maison de la rue Richelieu : ce qui suppose qu'il serait rentré à Paris le 17 ou le 18 juillet. D'autre part, une lettre de sa fille, qui n'a pas été écrite avant le 12 ou le 13 juillet, nous dit qu'il « passera le reste de l'été à la campagne. » C'est donc qu'il aurait changé bien vite d'avis, ce qui, il est vrai, n'est pas pour nous surprendre, car il était né fantasque, et ce travers n'avait fait que s'accentuer avec les années. — Mais il y a une autre objection, et bien plus grave, contre la réalité de sa rentrée à Paris.

Quel jour est-il mort ? Sa fille dit : « Le samedi 30 juillet. » Son gendre : « Le samedi 31 juillet » (le 31 était bien un samedi, en effet. Mais Mme Caroillon (lettre du 7 août) dit qu'elle a appris la mort par une lettre de son fils M. des Tillières, « du *trente* dernier ; » et son témoignage est jugé sans réplique par M. Marcel. J'avoue qu'il ne m'aurait pas semblé aussi décisif : il y a tant de gens qui se trompent sur le quantième quand ils inscrivent la date de leurs lettres ! Mais M. Marcel, qui a compulsé lui-même toute cette correspondance, est mieux qualifié que personne pour décider que c'est Mme Caroillon qui dit vrai.

D'autre part, l'acte d'inhumation qui est du 1er août, porte : « Mort d'hier. » C'est qu'en effet ce n'est que le 31 que M. de Vandeul est allé demander un prêtre à St-Roch pour son beau-père, qui venait de mourir « subitement » (comme il écrit à son frère Melville) [1]. Mais alors pourquoi ce mensonge sur la date exacte ? Diderot étant mort dans l'après-midi du vendredi, que s'est il passé, de cette après-midi jusqu'à l'après-midi du samedi ? Si Diderot est vraiment mort rue Richelieu, le vendredi, on ne voit pas de raison à ce retard de la démarche de Vandeul auprès du clergé de St-Roch. Si Diderot est mort à Sèvres, il a fallu le temps d'organiser le transport de son corps, de Sèvres à Paris.

Il n'a pas été question de Sacrements, sinon après la mort : — « Aussitôt, écrit Vandeul à son frère Melville, aussitôt qu'on m'eut averti de la mort, j'envoyai à St-Roch chercher l'Extrême-Onction. On ne la lui donna pas, le prêtre ayant jugé qu'il n'y avait plus de vie. » Il y a bien la lettre de Mme Caroillon, qui écrit le 7 août que des Tillières, son fils, dans sa lettre du 30, lui « donne pour consolation qu'il (le défunt) a eu le bonheur de recevoir les sacrements que le temps a permis » : simple formule de consolation en effet, et dont le vague est voulu. Je me souviens que de nos jours une formule du même vague a été employée lors de la mort de Brunetière : une lettre, alors célèbre, a dit que Brunetière avait reçu les sacrements qu'il avait pu recevoir. Or, en fait, il n'en avait pas reçu : il avait pris jour et heure pour les recevoir l'après-midi, et la mort l'a pris dans la matinée.

Question suprême enfin : les funérailles. Le curé de St Roch était alors M. Marduel. La *Correspondance* de Grimm dit que M. Marduel « crut devoir

[1] Voici, sur cette mort, le récit des *Mémoires* Vandeul :
« Il (Diderot) se leva le samedi 30 juillet (lisez : le 31). Il causa toute la matinée avec son gendre et son médecin. Il fit raccommoder son vésicatoire dont il souffrait. Il se mit à table, mangea une soupe, du mouton bouilli et de la chicorée : il prit un abricot. Ma mère (Mme Diderot) voulut l'empêcher de manger ce fruit : — « Mais quel mal veux-tu que cela me fasse ? » Il le mangea, appuya son coude sur la table pour manger quelques cerises en compote, toussa légèrement. Ma mère lui fit une question. Comme il gardait le silence, elle leva la tête, le regarda, il n'était plus. »

D'autres récits présentent quelques variantes, mais de peu de portée. La *Correspondance* de Grimm dit que c'est au moment même où il venait de dire à sa femme : « Il y a longtemps que j'ai mangé avec autant de plaisir, » qu'elle vit tout à coup ses yeux s'éteindre : « A peine eut-elle le temps de s'en apercevoir et de lui demander s'il se trouvait plus incommodé. Il ne put lui répondre. Il avait cessé de vivre. »

Cousin d'Avallon, dans ses *Diderotiana* (parus en 1810), dit que c'est *en sortant* de table que Diderot est mort (tandis que les autres le font mourir à table même)

On a raconté aussi que Diderot aurait « toujours prétendu que dans sa famille on avait l'habitude de mourir à table. » S'il a vraiment dit cela, c'est une gasconnade, qui n'étonne pas de la part de ce « Gascon du Nord » comme on l'appelait ; et elle est à reléguer parmi les nombreuses légendes qu'il se plaisait à mettre en circulation touchant sa famille. Le fait est que chez les Diderot on n'avait nullement l'habitude de mourir à table.

Les *Memoires* Vandeul racontent encore que, la veille de sa mort, au soir, recevant ses amis, la conversation s'engagea sur la philosophie et les différentes routes pour arriver à cette science. — « Le premier pas, dit-il, vers la philosophie, c'est l'incrédulité. » — Mais c'est du Vandeul, et nous n'avons pas à en tenir compte. Je ne fais mention ici de ce propos que pour que l'on en sache la source suspecte si on le trouve cité quelque part.

faire d'abord quelques difficultés fondées sur la réputation trop bien établie du philosophe et sur la doctrine répandue dans ses écrits, doctrine qui n'avait été démentie par aucune profession publique, » mais que « ces scrupules ont cédé aux considérations qui lui ont été présentées par le gendre du défunt, » « ont cédé surtout à la demande, assez intéressante pour un curé, d'un convoi de 1500 à 1800 livres » : injure gratuite au clergé, et qui n'étonne pas de la part du huguenot allemand (Meister) qui rédigeait alors la *Correspondance* de Grimm. — M. de Vandeul dit aussi que M. Marduel a fait des difficultés, mais non pas à la première entrevue, et non pas sur la question même du principe des funérailles religieuses, mais seulement « le soir, pour avoir des prêtres près du mort. » — Les *Mémoires* dits de Bachaumont (qui, à partir de 1770, date de la mort de Bachaumont, sont l'œuvre d'une collaboration variée) disent que M. Marduel « n'a fait aucune difficulté sur le grand convoi demandé par le gendre de Diderot »[1] ; et les *Nouvelles ecclésiastiques* font chorus, mais pour en prendre l'occasion d'une charge à fond contre le prétendu laxisme de ce prêtre éminent qui avait le tort inexpiable de n'être pas un tenant de la secte janséniste. — Difficultés ou non, M Marduel a agi selon sa conscience ; et Diderot fut inhumé solennellement, le dimanche 1er août[2], à l'église St-Roch, dans la chapelle de la Vierge, — de la Vierge contre qui à plus d'une reprise il avait proféré d'infects blasphèmes.

A Langres, la douleur fut grande. Le chanoine surtout, son frère, fut profondément touché : — « Mademoiselle sa sœur craint qu'il fasse une maladie, » écrit Mme Caroillon. Il dit pendant un an la messe pour le repos de l'âme du défunt.

Ces messes du frère ont assurément pesé, dans la balance divine, à l'heure suprême. Y ont pesé aussi les ardentes prières faites à Langres durant sa dernière maladie. Rien cependant, pour une conversion, ne peut suppléer aux actes personnels du pénitent. Et de ceux-ci nous ne voyons d'autre trace que les entretiens du malade avec le curé de St Sulpice. Et c'est quelque chose certainement. Même, le peu que nous savons de leur fréquence, de leur caractère, nous semble être beaucoup déjà et nous aide à espérer qu'ils auront donné leur fruit au moment de la mort. Ce n'est qu'une lueur d'espérance pourtant ; et il ne faut souhaiter à personne de ne laisser à ses amis, en quittant ce monde, qu'une lueur aussi indécise.

[1] Ces *Mémoires* notent que Diderot n'appartenait à aucun corps littéraire en France (il n'était membre que des Académies de Berlin, Stockholm et St-Pétersbourg) ; que dès lors il n'était qu'un particulier isolé en faveur de qui les prêtres n'avaient point à craindre de réclamations ni d'intervention de l'autorité ; que par conséquent « *il faut que le mourant se soit si bien conduit*, qu'on n'ait pas osé lui refuser la sépulture chrétienne » (refusée l'année précédente à d'Alembert, et six ans auparavant à Voltaire).

[2] La hâte de ces funérailles s'explique si l'on croit, avec M. Marcel, que la mort remontait au vendredi après-midi.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

UNE APOLOGÉTIQUE VIVANTE **Frédéric Bouvier, S. J.** *Récit d'un frère*, par l'abbé Henri Bouvier. — Un vol. in-12 de 170 p., 7 f. — Paris, Editions *Spes*.

Rien n'est touchant et plein comme ce récit de la vie d'un frère Jésuite par son frère prêtre. Né à Vienne en Dauphiné le 5 décembre 1871, dans une maison industrielle, Frédéric Bouvier connut à peine sa mère, enlevée à quarante-deux ans à l'affection des siens Elevé à St-Maurice de Vienne, Frédéric est réservé, timide. « C'est un volcan caché sous la neige. » Le volcan fond la glace, et M. Charaux ayant demandé, à son examen de philosophie, au jeune homme ses projets d'avenir : professeur ou normalien ? Frédéric répondit à mi-voix : « Je serai Jésuite ! — Oh ! fit alors le doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble, c'est bien mieux ! »

A vingt ans, il entre au noviciat des Jésuites et tout de suite, comme une argile docile, il se laisse façonner dans le moule austère et généreux de la Compagnie de Jésus. Son service militaire achevé, il part pour Beyrouth, étudie à Ghazir l'arabe et l'histoire de Syrie, à peu près inconnue, et vient en 1903 faire sa theologie à Cantorbéry. La science critique des rapports du christianisme avec les autres religions le séduit, et dès lors il songe à enseigner dans les sociétés savantes la science qu'il acquiert laborieusement. Prêtre en 1906 il fait son troisième an à Linz, où il se perfectionne dans la connaissance de l'allemand. La Syrie et les missions l'attirent toujours. Sa science des langues tourne son esprit vers l'ethnologie et son amour pour Jésus-Christ lui fait adorer « le Verbe fait cœur. » Il fait en 1909 le vœu « du plus grand service du Sacré-Cœur. » Il veut être un saint, et il écrit : « Sculptez la statue, bon Maître ! Je ne crains pas votre main. Vous pouvez travailler dans les chairs vives... » Et il satisfait par des peines corporelles son désir ardent de pénitence. Très éprouvé lui-même de sécheresses et d'aridités spirituelles, il devient un directeur d'âmes supérieur, et touche à la sainteté.

Pendant ce temps, il poursuit ses études de patristique gréco-syrienne, publie dans la *Revue d'Orient* une partie de son Histoire de Syrie, va au Congrès d'histoire comparée des religions à Oxford, rédige des articles pour les *Etudes*, enseigne sa méthode d'Apologétique et organise « les *Semaines* d'ethnologie religieuse. » Mais ces *Semaines*, qui ont un intérêt apologétique, ont aussi un intérêt *missionnaire*, car tous ses travaux vont à l'action. La première *Semaine* eut lieu à Louvain, fin août 1912 ; la seconde, dans la même ville, en 1913. Il fait deux conférences sur la magie : « La magie est-elle antérieure à la religion, ou celle-ci à celle-là ? » Une troisième *Semaine* devait avoir lieu deux ans après en terre allemande non loin de Louvain, avec les mêmes programmes, mais la guerre éclata en 1914, bouleversant les plans et les travaux.

Le P. Frédéric part aussitôt, en même temps que ses deux frères aînés, professeurs.

Envoyé dans une ambulance à Lyon, arrive un « parisien », comme on appelle en province tous ceux qui ne prononcent pas les voyelles à la lyonnaise. C'est un esprit fort, mais il l'entreprend et le confesse. Ce sont les prémices de son zèle. Son frère aîné, Claude, est tué et il reçoit son testament spirituel. Pendant qu'il le lit attentivement, un socialiste lui demande ce qu'il lit. Le P. Frédéric lui explique le bien qu'il veut faire aux âmes : « On est heureux

d'avoir la foi, » lui dit cet homme touché. « Le peut qui veut, » répond il. Cette parole est le point de départ de nombreuses et fructueuses conversations.

On le nomme infirmier, puis brancardier régimentaire. Il fait affecter un prêtre à chaque régiment, s'abouche avec M. le chanoine de la Celle, « homme charmant et très distingué qui ne peut rester inactif, » directeur des Œuvres diocésaines de Moulins, et demeure attaché au 86e. Pour le succès de son apostolat, il veut partager la vie du simple soldat, porte son sac, alourdi encore par les objets du culte. « Pas de privilèges ! » dit-il. Il n'use même du fourgon qu'à la dernière extrémité. Il rencontre un curé du Cantal, l'abbé Lescure, qui a raconté des épisodes aimables de son zèle. Tous les matins il dit sa messe à quatre heures et demie, puis il part, enveloppé d'une vaste capote, emportant le Saint-Sacrement.

Pendant les vingt-deux mois de son séjour au front il prêche tous les soirs une mission continuelle où il traite tous les sujets, fins dernières, mystères du Rosaire, pages évangéliques, souvenirs des morts, personne du Christ : « Faire un peu connaître, aimer Notre-Seigneur, et puis mourir, » disait-il. Il accompagne ses hommes au danger. S'ils tombent, il écrit à leurs familles ; il est dans la boue, la neige, l'enfer de Verdun ; sa vie est un tissu d'héroïsmes. De Verdun il passe dans la Somme. Entre temps il écrit des articles pour les *Etudes*, pour *Frères d'Armes*, et comme s'il eût eu le pressentiment de sa mort prochaine, il fait ses adieux à la Compagnie de Jésus, à sa sœur, à son frère, à son régiment : « J'offre bien volontiers ma vie pour eux, en même temps que pour la France. » Sur sa tombe à Framerville, on grava ces simples mots demandés par lui : « Pour la France aimée ! » On a ramené son corps au cimetière national de Lihons (Somme).

Inutile de dire qu'il avait reçu les plus glorieuses citations.

« Nous avons perdu une âme d'apôtre et un ouvrier d'élite, écrira M. de la Celle... J'ai été édifié mais non surpris de découvrir après sa mort des instruments de pénitence soigneusement cachés dans la petite caisse où il rangeait ses quelques livres. » Il vivait de la vie du Christ. « En allant et en venant, disait-il dans un de ses rares moments d'épanchement, je converse toujours avec le bon Dieu. Je ne suis jamais seul. » C'était un savant et un saint. Combien d'hommes comme lui nous a ravis la guerre, qui n'ont pas été remplacés ! Mais ils vivent au ciel et c'était leur grand désir.

Les Suppliciées de la Terreur, par Gustave Gautherot. — In-12 de 330 p., 9 f. — Paris, Perrin.

Rien qu'à Paris, et en quinze mois, d'avril 1793 à juillet 1794, la guillotine abattit plus de 2.600 têtes, dont 374 têtes féminines.

C'est à celles-ci seulement que s'attache M. Gautherot dans son nouveau volume. Leur chute, en 1794, jusqu'au 9 Thermidor (27 juillet), suit (sauf pour mars et mai) une progression constante : 9 en janvier, 13 en février, 11 en mars, 43 en avril, 41 en mai, 82 en juin, 105 en juillet. Il y en avait eu 24 pour la seule « fournée » du 25 juin.

Têtes d'aristocrates ? Oui, dans la proportion d'un quart environ. En très grande majorité, les victimes de la Révolution furent gens du peuple : ouvriers, paysans, soldats, domestiques. Comme l'a dit Taine, « c'est l'élite du peuple qui, dans le peuple, fournit la principale jonchée. »

M. Gautherot, professeur à l'Institut catholique de Paris, est, depuis plus de vingt-cinq ans, un spécialiste de l'histoire révolutionnaire. Les six ou sept volumes qu'il a publiés font autorité. Les monographies de ses *Suppliciées* sont basées sur des documents d'Archives (surtout sur les Archives du Tribunal Révolutionnaire) et sur des témoignages contemporains. C'est un livre d'histoire rigoureusement critique, mais aussi, ce qui vaut mieux encore, d'histoire tout court, où l'auteur met toute son âme, comme il le fait dans tout ce qu'il écrit.

Il groupe ses héroïnes sous six titres différents : 1° *Princesses et maréchales de France :* Mme Elisabeth ; les deux duchesses de Biron ; les dames de Noailles, au nombre de sept : la Maréchale, sa belle-fille, sa petite-fille, et quatre autres veuves ; la princesse de Monaco ; — 2° *Femmes politiques :* la veuve d'Hébert ; Olympe de Gouges l'apôtre du féminisme ; Cécile Renault ; — 3° *Bourgeoises :* « les Vierges de Verdun, » etc. ; — 4° *Religieuses :* les Carmélites de Compiègne ; l'Abbesse de Montmartre ; — 5° *Femmes du peuple :* commerçantes, ouvrières, paysannes, domestiques ; — 6° *Fournées familiales :* le 10 mai 1794 par exemple, la « fournée » de Mme Elisabeth comprend : la veuve du Ministre des Affaires Etrangères Montmorin (lui-même massacré en septembre 1792) et son fils, sous-lieutenant de 22 ans, le chanoine de Chambertrand, sa sœur et une parente de celle-ci, l'ex-trésorier général de la guerre Mégret de Sérilly, sa femme et son frère, et avec eux, deux de leurs domestiques, cinq membres de la famille de Loménie (dont une femme) ; — le 9 juillet, sept condamnés appartenant à deux familles : la veuve du maréchal de camp de Levis et ses deux filles, puis Tardieu de Malessie, sa femme et ses deux filles, l'une âgée de 23 ans ; le 19 juillet, la veuve Varin et ses deux servantes, puis Conen Saint-Luc, sa femme et sa fille, puis deux jumelles, puis un négociant de St-Malo âgé de 81 ans, son fils, âgé de 49 et sa fille, de 48, son petit-fils, de 17, sa petite-fille, de 21 et le mari de celle-ci, 22 ans : M. Gautherot relève que ces parents et alliés avaient été pris les uns pour les autres ; mais qu'importait, pourvu que le panier se remplit de têtes ?

M. Gautherot a un chapitre final sur une série d'hécatombes provinciales : Arras et Cambrai, Troyes, Lyon, Orange et les « Messes rouges » de la Commission populaire, Nantes.

La Révolution est un enfer dont on n'atteindra jamais le fond. On y découvre toujours de nouvelles horreurs. Je crois que c'est J. de Maistre qui disait : « Grattez le Russe, vous trouvez tout de suite le Cosaque. » Ce n'est pas du Russe seulement que se vérifie cet aphorisme, c'est de l'humanité en général : — « La sauvagerie est toujours là, à deux pas, » dit Paul Bourget. La sauvagerie est toujours prête à éclater, quand la vérité divine n'est pas là pour la refouler. Ce dix-huitième siècle s'est cru le plus policé, le plus « sensible » de l'histoire ; et l'on voit où il a fini. Ces hommes de sang n'étaient pas, selon le mot que Wallon applique à Robespierre et à Saint-Just, « des scélérats de naissance. » Ils étaient, pour la plupart, gens cultivés, gens de tenue et de bon ton, avant l'explosion finale. C'est leur doctrine qui fut scélérate. Robespierre avait prononcé, le 30 mai 1791, un éloquent discours pour l'abolition de la peine de mort ; et, peu avant le 9 Thermidor, il se donnait l'air, peut-être sincère, de gémir : — « Je suis un esclave de la liberté, un martyr de la république, la victime autant que l'ennemi du crime. »

IMPRIMATUR

Lingonis, die 9 decembris 1925.

Eug. Lindecker, *Vic. gen.*

Le Gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

L'AGENDA ECCLÉSIASTIQUE MAME est paru

Format très portatif
Poids très minime
Renseignements utiles :
Sacré-Collège, Episcopat,
Postes et Télégraphes,
Intentions de Messes,
Visite des Malades,
Denier du Culte, etc...
Extrait du Rituel.
Reliure solide. Crayon.
A titre de propagande,
vente au prix coûtant :

1.25

Il est épuisé chez l'Editeur.
Retenez-le dès maintenant
chez votre libraire.

ÉDITIONS MAME TOURS & PARIS

Rhumes. Toux

GRIPPE
CATARRHES, ASTHME
LARYNGITES et BRONCHITES
SUITES de COQUELUCHE et ROUGEOLE

PULMOSERUM BAILLY

Réparateur puissant des Organes de la Respiration

Employé dans les Hôpitaux
Recommandé
par la Majorité du Corps Médical Français
Adopté
par plus de 30.000 Médecins Etrangers

MODE D'EMPLOI :
Une cuillerée à soupe, matin et soir

Le flacon, 8 fr. 80; les 3 flacons, 28 fr.
franco contre mandat

Toutes Pharmacies

BROCHURE SUR DEMANDE

Exiger le nom
PULMOSERUM-BAILLY
15, Rue de Rome. PARIS

LYON (II) 3, place Bellecour (Siège social)	**Librairie Catholique EMMANUEL VITTE** En Société anonyme depuis 1882 EDITION — COMMISSION — EXPORTATION	PARIS (VI) 5, rue Garancière 1, pl. St-Sulpice

Viennent de paraître :

Le Curé d'Ars, Saint Jean-Marie-Baptiste Vianney (1786-1859), d'après toutes les pièces du Procès de Canonisation et de nombreux documents inédits, par l'Abbé Francis TROCHU, Docteur ès-lettres. 1 vol. in-8° écu de XVIII-704 pages, autographes du Saint, 21 gravures, une carte . . . . 16 fr. »»

Avec Jésus formant en nous son Prêtre, méditations sacerdotales, par J. GRIMAL, S. M. 3e édition. 2 forts vol. in-16 . . . . 20 fr. »»

Etudes eucharistiques sur la première communion des enfants, par le R. P. TROUILLER, S. J. In-12 . . . . 3 fr. 50

Institutiones Theologiae dogmaticae auctore R. P. J. HERMANN, C. SS. R., editio sexta (1925). 2 volumes in 8°. . . . . 48 fr. »»

Institutiones canonicae, in forma Compendii juxta ordinem faciliorem novi Codicis, auctore P. J.-B. RAUS C. SS. R. In-8 . . . . 18 fr. »»

Manuels d'Instruction religieuse du Chan BOULENGER nouvelles édit., 1925. Vol. gr. in 16 cartonnés.
La Doctrine catholique . . . . 18 fr. 50
Manuel d'apologétique . . . . 10 fr. »»
Histoire de l'Eglise, Cours supérieur . . . 12 fr. »»
Histoire abrégée de l'Eglise, c. moyen . . 8 fr. 25

Le Vénérable Père J.-Cl. Colin, fondateur de la Société de Marie, par le chanoine MULSANT. In-8 écu de 286 pages, orné d'un portrait hors texte 8 fr. »»

Solitude et Union à Dieu, par Mgr LAVALLÉE, Recteur des Facultés catholiques de Lyon, 7e édition, 1 vol. in-16 . . . . 6 fr. »»

Cinq leçons de confiance. A ceux qui tremblent, par le Père Henry PERROY. Elégante brochure in-18 couronne. . . . . 3 fr. »»

Le Trésor de la Ménagère, par Mlle GUENNARD, 5e édition. In 8 de 754 pages, illustré, cartonnage simili toile . . . . 12 fr. »»
Ouvrage approuvé et recommandé par l'Académie d'Éducation et d'Entr'aide Sociales.

Dictionnaire alphabétique et logique de la langue, de la géographie et de l'histoire, par Mgr ELIE BLANC, 4e édit. (plus de 200.000 ex. vendus, plus de 3.000 mots illustrés), cartonnage spécial . . . . . 13 fr. »»

L'Evangile en 28 images, compositions de E. PICHOT, Prix de Rome, Lauréat de l'Institut, avec texte évangélique au verso . . . . 1 fr. 50
(la boîte de 4 séries : 5 francs).

Nouveaux Catalogues

envoyés *franco* à tout lecteur de l'*Ami* qui en fera la demande à notre maison de Lyon :

I. Ouvrages de Fonds (Théologie, Liturgie, Prédication, Apologétique, Ascétisme, Hagiographie, Histoire, Littérature, Arts et Sciences, Opuscules de propagande, etc.) avec son supplément : *Ouvrages en solde* (550 numéros).
II. Livres d'Enseignement et d'Education (Collection « l'Ecole libre » : plus de 80 volumes, nombreuses nouveautés).
III. Ouvrages pour biblioth. paroissiales et patronages.
IV. Papeterie, fournitures classiques et de bureau. Spécialité de papiers à lettres et enveloppes, objets de dévotion, récompenses, matériel scolaire, jeux, théâtre guignol, articles de toilette, etc.

Dépositaire de l'appareil à reproduire simple et pratique **LA PIERRE HUMIDE** marque **"AU CYGNE"** dont l'éloge n'est plus à faire, la maison envoie notice spéciale et tarif sur demande.

tout : c'est ce que les enfants préfèrent ; quelques types de sauvages aussi, d'où il sera aisé à un éducateur chrétien d'élever l'âme de ses enfants jusqu'à la pensée des Missions, au zèle pour les Missions.

Les enfants aiment les animaux; et voici pour eux l'**Alphabet des gros et petits animaux**, par R. de la Nézière, un de nos plus pittoresques dessinateurs, qui, il y a bientôt quarante ans, enrichissait d'illustrations pétillantes d'humour un voyage de *Huit jours en Italie*. Son *Alphabet* d'aujourd'hui (8 planches en couleurs et 8 en noir, 3 f. 50) : un ou plusieurs animaux pour chacune des lettres de l'alphabet (*â*ne, *b*rebis, *c*hats, *c*hiens, *c*hevaux, *d*indons, *é*léphants, etc.), et toujours campés dans des postures à mourir de rire et à faire les délices non pas seulement des enfants...

Une aventure en Calabre : 8 pages in-4° de texte et 8 pages d'illustrations en couleurs, 3 f. C'est la célèbre lettre de Paul-Louis Courier qui défraie toutes nos anthologies, le tragique « *Faut-il les tuer tous les deux ?* » Nous l'avons tous relue des douzaines de fois, cette histoire ; mais ici, avec les superbes hors-texte en couleurs (de Grand-Aigle) qui en illustrent chaque alinéa, elle vous fait passer par des émotions aussi palpitantes que celles qui ont glacé Paul-Louis lui-même.

Ralph aux bains de mer, par Jean Bonnerot, dessins d'Armand Rapeno, in-4° de 84 p., 12 hors-texte en couleurs, 40 dessins, 12 f., *franco* 13 f. 20, relié 20 f. Les enfants et les amis des enfants n'ont pas oublié le succès, lors des étrennes de 1924, de *Son ami Ralph*, cette délicieuse histoire d'une éducation par l'amitié : deux amis, un grand et un petit : le grand, Jo, beau jeune homme de cinq ans ; le cadet, son bon chien Ralph. Education qui n'est pas allée sans accrocs. Mais tout de même Ralph a fait des progrès, et on l'envoie à la mer, où toutes sortes d'aventures, en canot ou en auto, vont, sinon achever son éducation, du moins la perfectionner et lui faire faire un pas sérieux. La mer a vraiment des vertus éducatrices, se dira-t-on en fermant ce gentil volume ; mais voilà, tout le monde ne peut pas y aller. Je me rappelle, l'été dernier, à la vue d'un orphelinat en partance pour une plage d'Artois, ce mot d'une riche dame : — « Oh ! maintenant, pour nous autres, la mer, c'est trop cher ; il n'y a plus que les orphelines qui puissent s'offrir ce luxe ! »

Pattarsort, in-8 de 90 p., 4 planches hors-texte en couleurs et nombreuses gravures en noir, texte et dessins de Pierre Noury, 7 f., relié 12 f. : histoire d'un petit clerc de notaire, un enfant de douze ou treize ans, le saute-ruisseau de l'étude, que tout le monde a surnommé ainsi parce que, perché sur de longues jambes, la tête emmanchée d'un long cou, il va toujours sautant, courant, bondissant, rebondissant, comme mû par un ressort... Il se met en quête d'une recette pour engraisser, y réussit, se remet à maigrir, et ainsi de suite, jusqu'à ce que d'aventures en aventures il aborde sur une île où, après avoir failli être dévoré par les sauvages, il finit par se fixer et trouver une situation à sa taille.

(Tous les vol. ci dessus sont en vente non pas aux bureaux de l'*Ami du Clergé*, mais chez l'éditeur Laurens et les libraires).

VINS 8 à 12°. Livraisons gare destinat^re^ par barriques et 1/2 barriques. Rep^ts^ demandés, Société Vinicole Roussillon, PERPIGNAN.

HARMONIUMS RICHARD
PUISSANTS, ROBUSTES, PRIX RÉDUITS
— *TYPES SPÉCIAUX* pour l'**EXPORTATION** —
Contre ce BON : Envoi gratuit des Catalogues illustrés
PROCURE BRETONNE DU CLERGÉ, S^t^-BRIEUC

POUDRE et CIGARETTES ESCOUFLAIRE contre
ASTHME
Bronchite Chronique
EMPHYSÈME et toutes les OPPRESSIONS
GUÉRISONS RADICALES dans des cas où tous les autres remèdes avaient échoué.
M^r^ CH. ESCOUFLAIRE, à BAISIEUX (Nord) envoie GRATIS et FRANCO une BOITE d'ESSAI avec NOMBREUX CERTIFICATS de GUÉRISONS.

34 fr. pet. Imprimerie univers., couleurs. Pierre Humide. Spéc. Curé Teloché (Sarthe). R. C. Mans 39°.

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
Ch. **LORIN**, Peintre-Verrier.
ATELIERS : **46, rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, r. de Vaugirard, à PARIS.** — Références de 1^er^ ordre.
Lauréat de la Sté Centrale des Architectes (Congrès 1921).

MARBRERIE RELIGIEUSE
Autels
Rétables
Chaires
Ex-Votos
Colonnes
Revêtements,
etc.

TAILLE de PIERRE
pour la construction
moellons,
socles,
cordons,
marches, perrons, taille en élévation, etc

DALLAGES pierre marbre granit

SCULPTURE décorative et artistique.

RÉFÉRENCES :
Basiliques de **FOURVIÈRE** et de **LOURDES**

SOCIÉTÉ des MARBRES, PIERRES et GRANITS
Anonyme au Capital de 6.000.000 fr.
11, Quai des Brotteaux — LYON
Téléph. Vaudrey 20.62 — Télégr. MARBEPIERRE, LYON

Ateliers de marbrerie : Lyon, Buxy et Molinges. — Scieries de marbre : Grenoble et Molinges. — Carrières de pierres : Buxy, Colombier, Rocheret. — Carrières de marbres : Jura, Pyrénées, Italie. —

Note. — *La* Société des Marbres, Pierres et Granits *n'a pas de catalogue, mais elle établira sur demande des* **dessins** *et* **devis** *d'après indications.*

Crêpe TETRA
pour
PANSEMENTS, VARICES, RHUMATISMES, ETC.
EXIGEZ cette MARQUE | *En vente partout*
GROS : Société Française des Tissus TÉTRA
13, Rue de Hanovre, PARIS-2^e^
R. C. Seine 101.853

Cave Coopérative de Gaillac (Tarn)
Association de 500 propriétaires, non négociants, préparant et vendant exclusivement les vins des meilleurs crus qu'ils récoltent dans le Vignoble Gaillacois délimité.

ŒUVRE DES VINS DE MESSE
FONDÉE EN 1903
Avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi, et sous le patronage du clergé de Gaillac.

Fournit : Une nombreuse clientèle ecclésiastique en France, à l'Etranger et dans les Missions catholiques.

S'adresser au : Délégué Spécial : **M. Pierre BERTRAND, Propriétaire, Viticulteur, Sous-Directeur de la Cave Coopérative de Gaillac.**

Des certificats d'origine et de pureté sont joints à toutes les factures.

LA VIE SPIRITUELLE

revue mensuelle de 96 à 144 pages

Edition simple : FRANCE : 15 francs. ETRANGER : 25 fr.
Edit. avec supplément : FRANCE : 20 fr. ETRANGER : 30 fr.

Vous apporte chaque mois des articles sur

Les fondements et la **pratique de la vie intérieure ;**
Une vertu qu'elle expose d'après la doctrine et les exemples des saints ;
Les fêtes liturgiques du mois dont le symbolisme est expliqué à fond ;
Un saint dont elle raconte la vie, expose la doctrine, analyse les écrits, cite les meilleurs extraits ;
Les règles de la direction spirituelle pour vous-même et pour les œuvres dont vous vous occupez ;
Les lectures spirituelles (ouvrages anciens ou nouveaux à conseiller aux fidèles pour acquérir et entretenir une piété éclairée et profonde).

DIRECTEUR : R. P. V. BERNADOT, O. P.

ECOLE THÉOLOGIQUE DE SAINT-MAXIMIN (VAR)
Chèque postal : **LA VIE SPIRITUELLE, Marseille 92.42.**

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève,** fondé en 1884, 2, rue Peclet, à BESANÇON, **se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie. Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.**
R. C. Besancon 1.552

Pour VIN DE MESSE
s'adresser en toute confiance à :
M. le chanoine JOUBERT, propriétaire-récoltant à LA ROCHE-CHÉNEDÉ Charcé, par Brissac (M.-et-L.) Timbre pour réponse

EVIAN REINS RHUMATISMES **CACHAT**

BRONCHITES
TOUX
CATARRHES
CHRONIQUES
GOUTTES LIVONIENNES
TROUETTE-PERRET

Vous pouvez préparer avec les
Œufs granulés Layton
les mêmes omelettes, œufs brouillés, sauces, crêmes, gâteaux, puddings, entremets, qu'avec les œufs en coquille.
Les œufs granulés
"LAYTON"
Garantis absolument purs
sont en vente dans toutes les Maisons d'Alimentation
VENTE EN GROS : Etablissements JOHN LAYTON, 15, rue du Louvre, PARIS.
Registre du Commerce Paris N° 64-364.